REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 22

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**6**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	7
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	10
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	11
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**12**
2.1.	**PROGRAMME 301:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	14
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	16
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	20
2.2.	**PROGRAMME 302:** APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	38
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	39
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	40
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	42
2.3.	**PROGRAMME 303:** RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	53
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	54
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	55
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	56
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	58

2.4. **PROGRAMME 304:** RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. 66

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 67

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 69

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017 69

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017 74

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 84

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 85

3.2. LEÇONS APPRISES 87

3.3. PERSPECTIVES 88

NOTE EXPLICATIVE

La loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « *le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance* ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait désormais face.

Ce mode de gestion qui instaure une démarche de budgétisation par programme, traduit l'ambition du Gouvernement de promouvoir la lisibilité, la visibilité, la transparence et l'efficacité dans la gestion des finances publiques. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances N°2016/018 du 14 décembre 2016, ainsi que son exécution tout au long de l'année 2017 dans l'ensemble des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre. Telle est la vocation du présent "Rapport Annuel de Performance".

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le Régime Financier de l'Etat. En tant que document de reporting et d'évaluation des Projets de Performance des Administrations (PPA), il permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et, d'autre part, de favoriser une meilleure exécution des programmes à l'avenir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2017.

Au terme des douze (12) mois d'exécution des quatre (04) programmes inscrits dans le budget du MINEPAT (Chapitre 22) en 2017 ; le présent RAP rend compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- l'état de mise en œuvre des programmes pour le compte de l'exercice 2017 ;
- le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette cinquième génération du RAP produit par les administrations revêt un caractère essentiel, dans la mesure où il s'inscrit dans la réalité de la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet, à travers les différentes évaluations, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression, un cercle vertueux d'amélioration continue

permettant de construire pour chaque administration ou institution publique, une trajectoire de performance, soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Cette partie présente le rappel de la synthèse stratégique et le contexte de mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Cette partie ressort les éléments d'ancrage des programmes du MINEPAT à la stratégie nationale et aux missions organiques du département ministériel.

1.1.1. Priorités de la stratégie nationale en rapport avec les missions du MINEPAT

La mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (SCE) implique pour le MINEPAT, une intervention multiforme quis'inscrit dans les trois piliers stratégiques du DSCE, à savoir : la stratégie de croissance, la stratégie de l'emploi, la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat.

En matière de croissance économique, le MINEPAT est interpellé sur les aspects ci-après :

- l'appui à la compétitivité des filières non agricoles porteuses de croissance (Bois, Textile-confection, Tourisme et TIC) (DSCE §221) ;
- le relèvement des dépenses en capital de 20 à 30% du budget de l'Etat à l'horizon 2020 (DSCE §452) ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du programme d'investissement public (DSCE §453) ;
- l'augmentation de la part du budget d'investissement public consacrée à la réalisation des grands projets (DSCE §478) ;
- la mobilisation de l'Aide Publique au Développement et l'amélioration de son efficacité, conformément aux principes de la Déclaration de Paris (DSCE §537) ;
- la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains et asiatiques (DSCE §282, 284 et 503) ;
- le renforcement de l'intégration sous-régionale et régionale (DSCE §108, 120, 276 à 281).

En matière d'emploi, le MINEPAT est appelé à coordonner la mise en œuvre efficace de la stratégie de promotion des approches à Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO), incluant notamment le développement d'un environnement politique et institutionnel favorable, l'amélioration des connaissances sur ces approches en vue de favoriser la création d'emplois décents et la promotion de l'utilisation de celles-ci dans les investissements publics (DSCE § 97, 166, 325 et 355).

Par ailleurs, il devra promouvoir la création des pôles régionaux de croissance, reposant sur des bassins de production en vue de l'amélioration de l'offre d'emplois décents (DSCE § 329, 330 et 331).

S'agissant de la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat, les orientations interpellant le MINEPAT sont notamment :

- le renforcement du dialogue avec le secteur privé sur le climat des affaires (DSCE §374) ;
- l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information à travers le renforcement du suivi participatif au BIP (DSCE §376);
- l'instauration systématique des plans de développement pour les communes et pour les régions. Ces plans serviront de cadre de dialogue, de mise en cohérence et d'accueil des appuis de l'Etat central au développement régional et local (DSCE §534) ;
- la définition des orientations devant guider la politique économique nationale et ses déclinaisons dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire, financier, et commercial (DSCE §390) ;
- la systématisation des stratégies sectorielles et de leurs déclinaisons en programmes d'actions ministériels, la généralisation des cadres de dépenses à moyen terme et des budgets programmes (DSCE §391).

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, assigne au MINEPAT, la mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que de l'aménagement du territoire. A ce titre, il est chargé :

En matière économique,

· de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'Etat ;
· de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
· de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national ;
· de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;
· de la promotion des investissements publics ;
· de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public ;
· de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;
· de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;

· de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;
· des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances ;
· du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;
· du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes économiques ;
· du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;
· de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;
· du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances ;
· du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;
· du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous-régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,
· de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ;
· de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
· de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
· de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ;
· de la planification des ressources humaines ;
· de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,
· de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;
· du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
· du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;
· du suivi des organisations sous-régionales s'occupant de l'aménagement en liaison

avec les Départements Ministériels concernés.

Il suit les activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).
Il exerce la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur :

- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) ;
- l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) ;
- l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
- le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) ;
- le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

Lui est rattaché, le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes économiques.
Il co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des

1.1.1. Présentation de l'objectif stratégique

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Economie, Planification et Aménagement du Territoire », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINEPAT s'est fixé l'objectif stratégique de « ***Contribuer à la réalisation d'une croissance économique soutenue et promouvoir un développement équilibré du territoire national*** ».

A cet effet, les quatre programmes ci-aprèsont été mis en œuvre au cours de l'exercice 2016 :

- Programme 301 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » ;
- Programme 302 intitulé « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance » ;
- Programme 303 intitulé « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale » ;
- Programme 304 intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire ».

Entreprises Publiques.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Malgré un environnement difficile, marqué au plan national par les crises sécuritaires et humanitaires dans les Régionsdu Nord-Ouest, du Sud-Ouest,de l'Extrême-Nord et l'afflux de réfugiés dans la Région de l'Est et,au plan international, par un contexte économique mondial morose matérialisé notamment par une baisse persistante des cours des matières premières, l'effondrement des réserves de change des pays de la CEMAC, la détérioration des termes de

l'échange et le ralentissement de l'activité économique en Afrique Subsaharienne ainsi que dans la sous-région CEMAC, l'économie camerounaise a continué à faire preuve de résilience en 2017.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

En outre, d'autres événements ont pu influencer la mise en œuvre des programmes. Les plus significatifs sont :

- **La poursuite de la préparation de la CAN 2019 qui se tiendra au Cameroun**, induisant la nécessité de la recherche de financement pour la construction des infrastructures sportives ;
- **Le parachèvement du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT)** ;
- **L'amenuisement des ressources budgétaires (**dû aux contraintes sus mentionnées);
- la **directive** du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de ne plus élaborer les stratégies à périmètre ministériel ;
- **La mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par une « Facilité élargie de crédit » signé avec le Fonds Monétaire International sur la période 2017-2020**.

S'agissant des opérations budgétaires, l'exécution du budget programme au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au cours de l'exercice 2017, s'est faite suivantles dispositions de la Loi de finances de l'année et de la Circulaire N°001 /C/MINFI du 28 Décembre 2016portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'Exercice 2017.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Ce chapitre présente l'état de mise en œuvre des programmes : 301 « gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire» ; 302 « appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance » ; 303 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale » et ; 304 intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire ».

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable du programme

TCHOFFO JEAN
Secrétaire Général

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Tableau : Présentation du programme 301

OBJECTIF	*Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels.*	
INDICATEUR	**Intitulé :**	Taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Valeur de référence :	79,21%
	Année de référence :	2015
	Valeur cible :	100
	Année cible :	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ; Action 02 : Déploiement de la chaine PPBS ; Action 03 : Développement des ressources humaines ; Action 04 : Amélioration du cadre de travail ; Action 05 : Contrôle et audit interne ; Action 06 : Communication et promotion économique du Cameroun ; Action 07 : Conseil juridique ; Action 08 : Développement des technologies de l'information et de la communication ; Action 09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.	
DOTATIONS INITIALES	AE : 6 120 648 240	CP : 6 120 648 240
RESPONSABLE DU PROGRAMME	**M. TCHOFFO Jean**, Secrétaire Général du MINEPAT	

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes opérationnels	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	89.0999984741211 2015
	Valeur Cible Année cible:	95.0 2019

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS Action 03: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 05: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 06: COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN Action 07: CONSEIL JURIDIQUE Action 08: DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Action 09: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 120 648 240	CP 6 120 648 240
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TCHOFFO JEAN, Secrétaire Général	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

En 2017, les activités du programme 301 « gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire» ont été réalisées dans un environnement marqué par :

(1) la mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par une « Facilité élargie de crédit » signé avec le Fonds Monétaire International sur la période 2017-2020 ;
(2) la Circulaire N°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du Budget de l'Etat ;
(3) la Note de service N°0334/NS/MINEPAT/SG du 06 mai 2016 précisant les modalités d'octroi des primes et indemnités pour Travaux Spéciaux au personnel en service au MINEPAT ;
(4) la Note de service N°0108/NS/MINEPAT/SG du 06 avril 2015 du Ministre relative à la rédaction des correspondances en langue anglaise de qualité ;
(5) la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
(6) la baisse persistante des cours des matières premières.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

En vue de soutenir la mise en œuvre des programmes opérationnels du MINEPAT, le programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » a été mis en œuvre de manière harmonieuse à travers les neuf (09) actions précédemment rappelées. Le taux d'exécution des activités planifiées au MINEPAT, au titre de l'exercice 2017, est estimé à 82,55% contre 80,85% en 2016.

Tableau : Performance globale du programme en 2017

Résultat technique obtenu (***au 31 décembre 2017***)	**82,55%**	
Taux de réalisation de l'indicateur	82,55%	
Dotation initiales	AE : 6 120 648 240	CP : 6 120 648 240
Dotation de crédits révisée	AE : 5 654 207 221	CP : 5 654 207 221
(écarts= Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE : - 466 441 019	Ecart CP : - 466 441 019
Crédits consommés	AE : 5 530 467 898	CP : 5 530 467 898
Taux de consommation des crédits	97,81%	97,81%
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	Au cours de l'exercice 2017, il s'est agi de renforcer la coordination des services à l'effet d'assurer la cohérence des interventions du MINEPAT et de réduire le cloisonnement des structures ; d'améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel tant au niveau central que déconcentré ; de renforcer les capacités des personnels. Toutefois, le volume des ressources financières n'a pas permis d'exécuter une proportion importante du plan de formation. De plus, le suivi de l'évolution des indicateurs de performance demeure un défi important.	

Perspectives	- Poursuite de l'équipement des services en matériels informatiques et mise en place des réseaux informatiques et internet ; - Poursuite de la construction et de la réhabilitation des locaux des services ; - Renforcement des capacités du personnel et poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel ; - Poursuite de la construction des réseaux informatiques dans les délégations régionales du MINEPAT ; - Poursuivre le déploiement du contrôle de gestion au sein du département ministériel conformément à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, y relative ; - Assurer la légalité et la régularité juridique, ainsi que la défense des intérêts de l'Etat en justice ; - Intensifier la lutte contre la corruption ; - Rationalisation des allocations financières ; - Mise en place d'un système d'information sur la performance ; - Suivi du respect des délais de traitement des dossiers ; - Amélioration des conditions de pré-archivage et d'archivage ; - Mise en place d'un système d'information sur la chaîne d'exécution des marchés publics en vue de maitriser les taux d'exécution physico-financière ; - Mise en place d'un cadre de concertation du suivi de l'exécution du budget du Chapitre 22 ; - Allocation des ressources suffisantes pour la formation du personnel ; - Mise en place de la mutuelle du personnel ; - Allocation des ressources suffisantes pour la prise en charge des grandes écoles rattachées au MINEPAT.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**82,55%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	86,89%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 300 367 807	CP 5 300 367 807
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 820 280 433	Ecart CP 820 280 433
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 530 467 898	CP 5 530 467 898
TAUX DE CONSOMMATION	97,81 %	97,81 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Au cours de l'exercice 2017, il s'est agi de renforcer la coordination des services à l'effet d'assurer la cohérence des interventions du MINEPAT et de réduire le cloisonnement des structures ; d'améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel tant au niveau central que déconcentré ; de renforcer les capacités des personnels.	

	Toutefois, le volume des ressources financières n'a pas permis d'exécuter une proportion importante du plan de formation. De plus, le suivi de l'évolution des indicateurs de performance demeure un défi important.
PERSPECTIVES 2018	- Poursuite de l'équipement des services en matériels informatiques et mise en place des réseaux informatiques et internet ; - Poursuite de la construction et de la réhabilitation des locaux des services ; - Renforcement des capacités du personnel et poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel ; - Poursuite de la construction des réseaux informatiques dans les délégations régionales du MINEPAT ; - Poursuivre le déploiement du contrôle de gestion au sein du département ministériel conformément à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, y relative ; - Assurer la légalité et la régularité juridique, ainsi que la défense des intérêts de l'Etat en justice ; - Intensifier la lutte contre la corruption ; - Rationalisation des allocations financières ; - Mise en place d'un système d'information sur la performance ; - Suivi du respect des délais de traitement des dossiers ; - Amélioration des conditions de pré-archivage et d'archivage ; - Mise en place d'un système d'information sur la chaîne d'exécution des marchés publics en vue de maitriser les taux d'exécution physico-financière ; - Mise en place d'un cadre de concertation du suivi de l'exécution du budget du Chapitre 22 ; - Allocation des ressources suffisantes pour la formation du personnel ; - Mise en place de la mutuelle du personnel ; - Allocation des ressources suffisantes pour la prise en charge des grandes écoles rattachées au MINEPAT.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le programme 301 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire » mis en œuvre au cours l'année 2017 se composait de neuf (09) actions, que sont :

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services ;
Action 02 : Déploiement de la chaine PPBS ;
Action 03 : Développement des ressources humaines ;
Action 04 : Amélioration du cadre de travail ;
Action 05 : Contrôle et audit interne ;
Action 06 : Communication et promotion économique du Cameroun ;
Action 07 : Conseil juridique ;
Action 08 : Développement des technologies de l'information et de la communication ;
Action 09 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 301 par actions.

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers notamment la tenue régulière des réunions de coordination.

En outre, il a aussi été question d'assurer la représentation et la sauvegarde des intérêts de l'Etat dans tous les domaines relevant de la compétence du MINEPAT sur le territoire national et à l'étranger (participation aux fora, aux négociations des accords et conventions, et à l'atteinte des missions assignées aux différents comités de pilotage, comités interministériels, etc.).

OBJECTIF	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		15.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 069 400 000	1 069 400 000	877 440 758	877 440 758	869 631 988	869 631 988	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'amenuisement des ressources budgétaires dû à la persistance de la crise financière internationale ainsi qu'à la baisse du prix des matières premières à l'instar du pétrole dont le prix du baril a chuté de 40% entre juin 2014 et janvier 2015 (passant de 111,8 dollars à 62,2 dollars) pour ensuite passer sous la barre des 30 dollars le baril en janvier 2016, son plus bas niveau depuis 2003.							

	Les crises sécuritaires et humanitaires dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord et l'afflux de réfugiés dans la Région de l'Est.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'élaboration du Projet de feuille de route 2017 ; - la production du Rapport semestriel d'autoévaluation de la feuille de route 2017 ; - la production du Rapport annuel d'autoévaluation de la feuille de route 2017 ; - l'élaboration des Rapports de suivi du Comité Multipartenaires et des groupes sectoriels du CMP ; - la production du Rapport de mise en œuvre du Plan d'Actions au 31 décembre 2017, ainsi que les rapports d'étape ; - la production de 10 rapports régionaux annuels d'activités et de plusieurs rapports départementaux d'activités.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en œuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers notamment la tenue régulière des réunions de coordination. En outre, il a aussi été question d'assurer la représentation et la sauvegarde des intérêts de l'Etat dans tous les domaines relevant de la compétence du MINEPAT sur le territoire national et à l'étranger (participation aux fora, aux négociations des accords et conventions, et à l'atteinte des missions assignées aux différents comités de pilotage, comités interministériels, etc.).
Perspectives 2018	Renforcement de la coordination et la collaboration des services.

Action 02 DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS

Bien au-delà des activités citées ci-dessus, les ressources allouées ont également permisde : tenir plusieurs sessions du comité interne PPBS ; produire des documents relatifs au passage du MINEPAT aux pré-conférences et conférences budgétaires 2017,participer à la session 2017 du CIEP, participer à la conférence élargie de programmation (CEP) et aux sessions budgétairesdu Parlement

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la chaine PPBS.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		4.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	310 313 000	310 313 000	291 111 388	291 111 388	2 911 112 388	2 911 112 388	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Prescription par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement des modalités d'organisation du contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat à travers la Circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015. Arrimage des programmes aux stratégies sectorielles et à la stratégie nationale ; Mise en œuvre de la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 à travers la définition du format des Rapports Annuels de Performance des Administrations.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- production de la Revue 2016 et actualisation des programmes du MINEPAT ; - production du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2018-2020 ; - production du Projet de Performance 2018 du MINEPAT; - production de la chaine des résultats 2017 du MINEPAT ; - production de 04 rapports trimestriels de suivi de l'exécution financière du budget; - production d'un rapport annuel de suivi de l'exécution financière du budget; - élaboration de l'Annuaire statistique 2016 du MINEPAT ; - production du Rapport Annuel de Performance 2016 du MINEPAT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bien au-delà des activités citées ci-dessus, les ressources allouées ont également permis de : tenir plusieurs sessions du comité interne PPBS ; produire des documents relatifs au passage du MINEPAT aux pré-conférences et conférences budgétaires 2017, participer à la session 2017 du CIEP, participer à la conférence élargie de programmation (CEP) et aux sessions budgétaires du Parlement.							
Perspectives 2018	- La vulgarisation de la méthodologie de préparation des documents utiles à la conférence de programmation des Marchés Publics ; - La mise en place d'un cadre de concertation de suivi de l'exécution du budget du Chapitre 22 ; - L'actualisation de la charte de gestion ministérielle et la formulation du protocole de gestion de chaque programme conformément à la Circulaire relative à l'exécution du budget ; - Désignation du réseau de référents au contrôle de gestion.							

Action 03 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources allouées ont permis aux personnels du MINEPAT de bénéficier de formations et stages ; de prendre en charge les étudiants des grandes écoles.En outre, ces ressources ont permis de dynamiser la vie associative et culturelle, de centraliser et mettre à jour permanemment des fichiers solde et pensions ; d'organiser des réunions et des cérémonies officielles, etc.

OBJECTIF	Améliorer qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		taux de mise en oeuvre du plan annuel de formation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		50.0				153,76%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		76,88%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 634 355 240	2 634 355 240	2 240 144 706	2 240 144 706	2 476 513 807	2 476 513 807	110,55 %	110,55 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Première année de mise en œuvre du plan triennal de formation 2015-2017 ; en 2015, les ressources dédiées à la formation des personnels du MINEPAT ont été réorientées en grande partie à la prise en charge des étudiants des grandes écoles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Prise en charge des personnels en stage à l'IPD-AC et à l'ISTA du Gabon ; - Prise en charge des étudiants des grandes écoles ; - 45 personnels du MINEPAT ont bénéficié des stages ; - 413 personnels ont bénéficié des séminaires ; - Prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel; - Organisation de tous les obsèques du personnel décédé du MINEPAT; - Octroi des frais de relève aux personnels ; - Octroi d'aides à plusieurs personnels présentant des situations sociales préoccupantes; - Nomination des responsables des services centraux et déconcentrés au MINEPAT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis aux personnels du MINEPAT de bénéficier de formations et stages ; de prendre en charge les étudiants des grandes écoles. En outre, ces ressources ont permis de dynamiser la vie associative et culturelle, de centraliser et mettre à jour permanemment des fichiers solde et pensions ; d'organiser des réunions et des cérémonies officielles, etc.							
Perspectives 2018	- Allocation d'une enveloppe budgétaire qui couvre l'ensemble des besoins en matière de prise en charge des étudiants des grandes écoles, mais aussi renforcer des capacités du personnel ; - gestion rationnelle des carrières ; - Dynamisation de la vie associative et culturelle au MINEPAT.							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

Les ressources allouées ont permis de poursuivre l'amélioration des conditions de travail du personnel à travers :

- l'acquisition de nouveau matériel pour les responsables des services centraux et déconcentrés ;
- la construction/réhabilitation et équipement de certains services centraux et déconcentrés ;
- le renouvellement des contrats d'entretien, de maintenance et de sécurisation du patrimoine ;
- l'inventaire général de base du patrimoine.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				92%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		92%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 443 580 000	1 443 580 000	1 301 455 675	1 301 455 675	1 302 132 775	1 302 132 775	78,66 %	78,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du plan de construction et d'équipement des bâtiments et locaux abritant les services du MINEPAT. La mise en œuvre des contrats passés avec certains prestataires pour la maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Dotation de 11 Délégations Départementales en Véhicules pick-up 4x4; - Acquisition de 02 fortuner ; 04 Berlines ; 01 Suzuki, 04 pick-up 4x4 pour les responsables des services centraux ; - Acquisition de 03 motos pour les Agents de courrier des services centraux ; - Inventaire général de base ; - Mise en œuvre du plan d'attribution des bureaux au personnel réajusté, dans les services centraux.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis de poursuivre l'amélioration des conditions de travail du personnel à travers : - l'acquisition de nouveau matériel pour les responsables des services centraux et déconcentrés ; - la construction/réhabilitation et équipement de certains services centraux et déconcentrés ; - le renouvellement des contrats d'entretien, de maintenance et de sécurisation du patrimoine ; - l'inventaire général de base du patrimoine.							
Perspectives 2018	- Mise en place des comités de suivi des activités des comptables matières et de suivi des contrats de maintenances et de sécurité des édifices ; - Mise à jour du fichier du parc automobile du MINEPAT ; - Poursuite des travaux de constructions/réhabilitations et équipements des locaux des services déconcentrés.							

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

Ø **De l'IGEFS** :

L'IGEFS a bénéficié d'une allocation de 148 000 000 (cent quarante-huit millions) de francs CFA dont 66 000 000 F CFA en budget de fonctionnement et de 86 000 000 F CFA en budget d'investissement au cours de l'exercice 2017. Ce budget était :

1- pour les activités de fonctionnement consacré aux dépenses ci-après :

- achat de fournitures de bureau ;
- achat de consommables informatiques,
- entretien du matériel roulant ;
- achat de carburants et lubrifiants ;
- paiement des indemnités de mission à l'intérieur ;
- paiements des primes de rendement octroyées au personnel de la structure.

2- pour les activités d'investissement consacré :

- à l'élaboration de la cartographie des risques et ;
- à l'élaboration du guide de vérification interne.

Ce budget a été consommé entièrement, soit un taux financier de consommation globale de 100%.

Ø **De l'IGEPS** :

Il n'a pas été possible de couvrir l'ensemble des services en raison de l'insuffisance des crédits alloués aux activités de cette action. Sur la base des ressources allouées, le nombre de Délégations Régionales à auditer en 2016 a été fixé à 7, dont les performances de 6 ont effectivement été évaluées. Par ailleurs, dans le cadre de la mission de collecte et d'analyse sur les projets à risque, 6 structures centrales (DGCOOP, DPPS, DIADR, DGEPIP, DAPE, DPPPP) et 10 Délégations Régionales ont été audités. Ce qui ramène à 16 le nombre de structures évalués en 2016 sur les 35 prévues, soit un taux de réalisation technique estimé à 46%.

Ø **De l'IGEPS** :l'IGEPS envisage d' :

- Evaluation du plan d'actions 2018 du MINEPAT ;
- Evaluation des performances des services centraux et déconcentrés ;
- Finalisation du guide d'évaluation des performances des services ;
- Elaboration du cahier de charges pour la mise en place d'un système d'information des performances des services ;
- Organisation d'ateliers régionaux d'optimisation des performances (GAR et bonne gouvernance) ;
- Etude en vue de la pérennisation des investissements publics au sein du MINEPAT ;
- Organisation de journées de partage et d'échanges autour de la performance.

Ø **De l'IGEFS** :

Pour l'année 2018, l'IGEFS se propose de finaliser l'élaboration des outils engagée en 2017 et d'engager de nouvelles activités. De manière spécifique, il sera question :

- de poursuivre les élaborations de la cartographie des risques du MINEPAT, de l'indice de fonctionnement et de productivité (IFP) des structures et du Guide de Vérification Interne ;
- de proposer un plan triennal d'audit des structures ;
- de concevoir la méthodologie de sélection d'un modèle d'intégrité au MINEPAT;
- de réaliser Audit exhaustif des ressources humaines du MINEPAT et ;
- de lutter contre la corruption.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de structures contrôlées/auditées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		58.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				64,5%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		91% (Audit du fonctionnement) 38% (Audit de performance)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	265 500 000	265 500 000	239 498 189	239 498 189	257 607 008	257 607 008	107,56 %	107,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action, comme pour l'année précédente, s'est faite dans un contexte d'amenuisement continu des ressources budgétaires dû à la baisse du prix des matières premières et de l'insécurité aux frontières septentrionales et orientales, accentuée par la crise socio-politique dans les régions Anglophones du Cameroun.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• **S'agissant de l'IGEPS**, les activités majeures réalisées sont les suivantes : - évaluation des performances des Délégations Régionales du Sud, de l'Est et du Littoral au premier trimestre avec la production d'un rapport trimestriel ; - évaluation des performances des Délégations Régionales de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec la production d'un rapport semestriel. • **Pour ce qui est de l'IGEFS** : Au cours de l'année 2017, la structure a effectuée des missions d'évaluation du fonctionnement dans les services déconcentrés des Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud. Elle a également poursuivi les actions de lutte contre la corruption au sein du ministère. Outre ces missions régaliennes, l'IGEFS a conduit les activités d'élaboration de certains outils de management lui permettant de pouvoir mener ses missions selon les standards internationaux et nationaux. Il s'est agi de : - l'élaboration de la cartographie des risques du MINEPAT dont un rapport diagnostic retraçant les risques majeurs par Programme et dans certaines Délégations prises comme échantillon est disponible ; - la production de l'Indice de Fonctionnement et de Productivité des services où un document méthodologique a été élaboré et les outils testés; l'élaboration du Guide de Vérification Interne harmonisé au sein du MINEPAT sous l'encadrement du CONSUPE avec comme extrant, un draft intégrant l'ensemble des champs d'intervention des audits compatibles aux missions du ministère.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• **De l'IGEFS** : L'IGEFS a bénéficié d'une allocation de 148 000 000 (cent quarante-huit millions) de francs CFA dont 66 000 000 F CFA en budget de fonctionnement et de 86 000 000 F CFA en budget d'investissement au cours de l'exercice 2017. Ce budget était : **1- pour les activités de fonctionnement consacré aux dépenses ci-après** : - achat de fournitures de bureau ; - achat de consommables informatiques, - entretien du matériel roulant ; - achat de carburants et lubrifiants ; - paiement des indemnités de mission à l'intérieur ; - paiements des primes de rendement octroyées au personnel de la structure. **2- pour les activités d'investissement consacré :** - à l'élaboration de la cartographie des risques et ; - à l'élaboration du guide de vérification interne. Ce budget a été consommé entièrement, soit un taux financier de consommation globale de 100%. • **De l'IGEPS** : Il n'a pas été possible de couvrir l'ensemble des services en raison de l'insuffisance des crédits alloués aux activités de cette action. Sur la base des ressources allouées, le nombre de Délégations Régionales à auditer en 2016 a été fixé à 7, dont les performances de 6 ont effectivement été évaluées. Par ailleurs, dans le cadre de la mission de collecte et d'analyse sur les projets à risque, 6 structures centrales (DGCOOP, DPPS, DIADR, DGEPIP, DAPE, DPPPP) et 10 Délégations Régionales ont été audités. Ce qui ramène à 16 le nombre de structures évalués en 2016 sur les 35 prévues, soit un taux de réalisation technique estimé à 46%.
Perspectives 2018	• **De l'IGEPS** : l'IGEPS envisage d' : - Evaluation du plan d'actions 2018 du MINEPAT ; - Evaluation des performances des services centraux et déconcentrés ; - Finalisation du guide d'évaluation des performances des services ; - Elaboration du cahier de charges pour la mise en place d'un système d'information des performances des services ; - Organisation d'ateliers régionaux d'optimisation des performances (GAR et bonne gouvernance) ; - Etude en vue de la pérennisation des investissements publics au sein du MINEPAT ; - Organisation de journées de partage et d'échanges autour de la performance. • **De l'IGEFS** : Pour l'année 2018, l'IGEFS se propose de finaliser l'élaboration des outils engagée en 2017 et d'engager de nouvelles activités. De manière spécifique, il sera question : - de poursuivre les élaborations de la cartographie des risques du MINEPAT, de l'indice de fonctionnement et de productivité (IFP) des structures et du Guide de Vérification Interne ; - de proposer un plan triennal d'audit des structures ; - de concevoir la méthodologie de sélection d'un modèle d'intégrité au MINEPAT; - de réaliser Audit exhaustif des ressources humaines du MINEPAT et ; de lutter contre la corruption.

Action 06 COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN

Les ressources utilisées ont contribué à l'édition et à la diffusion des supports de promotion. Ainsi, plus de 15000 supports de promotion économiques ont été diffusés au cours de plusieurs rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part. Il s'agit entre autres :

- Festicoffee ;
- Festival de la jeunesse ;
- Salon international du numérique du Cameroun ;
- Promote.

La Division a aussi acquis des objets d'art et des produits locaux pour dégustation qui ont servi lors de la rencontre avec les investisseurs et les partenaires au développement.

OBJECTIF	Promouvoir l'économie camerounaise.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de support de promotion de l'économie camerounaise diffusé par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		16000.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		32000.0				66,67%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	97 500 000	97 500 000	79 784 421	79 784 421	79 734 421	79 734 421	99,94 %	99,94 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La promotion de l'économie camerounaise s'est déroulée en 2017, dans un contexte économique marqué par la montée en régime des start-up. La stratégie de promotion a surtout mis l'accent sur les possibilités d'augmenter l'indice numérique, notamment lors du Salon international du Cameroun sur le numérique. Par ailleurs la promotion des mesures de facilitation rendues possibles par la mise en œuvre de l'APE, lors des rendez-vous économiques devra se poursuivre, afin de faire comprendre quelles sont les avantages comparatifs pour l'économie nationale. Un accent sera ainsi mis sur la qualité des participations aux rendez-vous économiques ainsi que sur la collaboration avec nos Missions économiques dans l'espace Union Européenne.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Participations aux foires et fora ; - Diffusion de plus de 24 000 supports de promotion ; - Réalisation de 254 synthèses quotidiennes des journaux ; - Couverture médiatique des activités du MINEPAT.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources utilisées ont contribué à l'édition et à la diffusion des supports de promotion. Ainsi, plus de 15000 supports de promotion économiques ont été diffusés au cours de plusieurs rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part. Il s'agit entre autres : - Festicoffee ; - Festival de la jeunesse ; - Salon international du numérique du Cameroun ; - Promote. La Division a aussi acquis des objets d'art et des produits locaux pour dégustation qui ont servi lors de la rencontre avec les investisseurs et les partenaires au développement.
Perspectives 2018	- Préparation de la participation du MINEPAT aux foires et fora ; - Amélioration du partage d'informations entre les structures et la cohérence des différentes interventions du MINEPAT dans la production et la diffusion des supports de promotion de l'économie ; - Suivi de l'activité des autres structures du MINEPAT, afin d'améliorer la promotion de l'économie camerounaise pour les investisseurs ; - Suivi des activités des Missions économiques dans les ambassades du Cameroun à l'étranger.

Action 07 CONSEIL JURIDIQUE

Globalement la DAJ a obtenu un taux de réalisation de ses activités pour l'année 2016 évalué à 86,5 %.
La mobilisation de la DAJ pour l'an 2017 a permis l'atteinte globale de, 80% à 86% des cibles (responsables des services centraux et déconcentrés, les organismes et structures sous tutelles ou rattachés).
Le résultat aurait pu être plus importante avec l'actualisation du répertoire de textes législatifs et réglementaires, l'élaboration d'un recueil des Accords et Convention économiques, et une bonne campagne de promotion et de vulgarisation de la culture juridique à travers la tenue des séminaires sur l'ensemble du territoire et le suivi réel des engagements juridiques des appuis accordes par le ministère et acceptés par les promoteurs.
Pour ce qui est de la défense des intérêts de l'Etat, l'absence des de mise en œuvre de cette activité conséquents (mobilité et financement) ne permet pas à la DAJ de mieux se mouvoir sur l'ensemble du territoire pour assurer dans la représentation de l'Etat/MINEPAT dans les procès hors de la ville de Yaoundé.et, aussi de constituer dans les délais, le cas échéant, des Conseils pour le suivi de certaines affaires pendantes devant les tribunaux.

A cet effet, la baisse du volume de la Caisse d'Avance pose le problème d'efficacité au suivi diligent des affaires pendantes devant les tribunaux de Yaoundé et hors de Yaoundé (ex : affaire AN'NDAL c/Etat du Cameroun/MINEPAT).

Le suivi des recours précontentieux et contentieux sur l'ensemble du territoire a été entrevu à travers un recensement de toutes les affaires et cas de contentieux et précontentieux en instances dans les structures du MINEPAT l'élaboration d'une cartographie des contentieux intéressant le MINEPAT. A cette fin, des équipes de missions de la Division devraient descendre sur le terrain suivant une périodicité de 06 mois auprès de l'ensemble des structure du MINEPAT et rattachés sans personnalité entière personnalité juridique.
Le cadre et les conditions de travail de la Division (proximité d'un grand marché, absence d'énergie stable, absence de connexion au réseau internet, et l'insécurité notoire au regard de la qualité des dossiers traités) ne favorisent pas l'épanouissement intellectuel du personnel de la DAJ/MINEPAT.

OBJECTIF	Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'État sur toutes les questions intéressant le ministère		
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés annuellement	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	nb	
	Année de référence:	2015	
	Valeur de référence:	725.0	
	Année cible:	2019	
	Valeur Cible	1000.0	63,75%
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Plus de 550 (avis sur le plan juridique) ; Plus de 150 (texte élaborés et mis en formes) ; Plus de 115 projets d'engagements mis en formes.	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	57 600 000	57 600 000	47 989 954	47 989 954	47 989 954	47 989 954	100 %	100 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

La Division des Affaires Juridiques (DAJ) s'est pleinement mobilisée au cours de l'année 2017 pour relever les défis qu'impose la relance de l'économie camerounaise et l'atteinte des objectifs d'émergence par la veille juridique dans le cadre de la mise en place des politiques sectorielles inscrites dans le DSCE et en conformité aux dispositions pertinentes du décret 2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du MINEPAT.

Dans un contexte marqué par la signature du Programme de Réformes économiques et financières du Cameroun avec le Fonds Monétaire International (FMI), la conjoncture politique et sécuritaire du Cameroun, la chute du cours du pétrole et de certaines matières premières, et le plan d'urgence de la République du Cameroun, le MINEPAT s'est résolument engagé à soutenir le secteur productif national dans la cadre des appuis/subvention au secteur privé. La mise en œuvre de cette politique passe par une meilleure sélection des projets matures, à travers ce mode de financement le MINEPAT voulait soutenir la résilience de notre économie et par ailleurs réduire les effets néfastes de la crise par un redressement de la balance commerciale du pays. Pour accompagner cette initiative, la Division des Affaires Juridiques en respect des dispositions de l'article 10 son organigramme cité plus haut, s'est fortement mobilisée par : - la défense des intérêts de l'Etat en justice ; l'élaboration et la mise en forme des textes à caractère juridiques intéressant le MINEPAT, la conception d'un carte contentieuse des affaires impliquant le ministère ; l'élaboration, la mise en forme et le suivi des engagements du Ministre,

Ce contexte s'est accompagné d'une augmentation :

- des demandes de subventions d'investissements des entreprises du secteur productif et du secteur du développement non productif ;
- des coups de vol/cambriolages au sein des bâtiments abritant les services du MINEPAT ;
- des requêtes, recours précontentieux et contentieux contre l'Etat/MINEPAT ;
- des interpellations du MINEPAT en justice.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action 07 « conseil juridique », il est exigé du personnel de la DAJ/ MINEPAT, une abnégation au travail et un caractère exemplaire dans l'observation des règles et des principes fondamentaux de droit.

L'observance des règles de l'éthique et de la déontologique administrative, constitue le tremplin pour la réussite des objectifs assignés au MINEPAT et par ailleurs, participe à l'atteinte de l'émergence du Cameroun en 2035. D'où, une mobilisation plus accrue sur des questions liées à la discipline, à la lutte contre la corruption et à la promotion de la gouvernance.

La maitrise de la réglementation en vigueur et des principes fondamentaux de droit, se révèlent dans ce contexte être des outils indispensables à la prise de décision. C'est ainsi que sont passés en revue la plupart des projets d'actes législatif et règlementaire édités par le MINEPAT (Loi, Ordonnance, Convention de Financement, Décrets, Arrêtés, Décisions, de même que les actes contractuels (Conventions) et quasi-contrats (MOU, Accords, Cahiers de charge).

Dans cette optique, conformément à ses missions organiques, la DAJ s'est fortement s'investir, afin d'apporter un appui juridique conséquent à travers la production des avis concrets aux diverses interpellations du Ministère, tant du MINEPAT que d'autres Administrations et Instances Gouvernementales.

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• **Elaboration des projets de textes législatifs et réglementaires, des accords et Conventions.** Dans ce sillage, plus de 150 projets de textes ont été élaborés et/ou mis en forme, l'on retient entre autre comme réalisations prioritaires : v **Loi** : projet de loi autorisant le président de la république à ratifier l'Accord portant création de la Facilité africaine de Soutien Juridique signé le 15 avril 2009 à Yaoundé. projet de loi portant ratification DE L4Accord de coopération technique Cameroun – Tunisie ; v 15 projets de Décrets notamment, Organisation de l'ENAM ; organisation de l'ISMP ; v 10 projets Arrêtent : portant délégations de signature ; v 130 Décisions : décision Groupe de travail-coopération Cameroun-Italie ; décision instituant une commission des bourses et stages au MINEPAT ; création d'un Comité de suivi-évaluation permanent des contrats de prestations de services ; création d'un Comité chargé du suivi de la préparation du projet d'amélioration de l'efficience des dépenses publiques et renforcement du système statistique ; création comité chargé de l'audit de la mise en œuvre projet **SIGIPES II ;** v 06 projets de Circulaires, notamment : de lettre circulaire relative aux cadres de concertations mensuelles pour le suivi du BIP. • **Mise en forme des projets d'Accord et Convention :** Plus de 115 projets d'engagements (Accords, Conventions, Cahiers des Charges et Contrats) ont été élaborés et/ou mis en forme et/ou étudiés par la DAJ ; • **Défense des intérêts de l'Etat.** Durant l'année 2017, l'on n'a pas enregistré de cas de procès nouveaux d'ampleurs. Elle a particulièrement été marquée par le suivi des instances pendant devant les juridictions de céans, outre les affaires mineures ci-après enregistrées. Il s'agit notamment : - Le suivi de plus 30 affaires courantes dans le cadre des requêtes en recours précontentieux dont les plus saillants sont : l'affaire SOCAMAT et autres c/ Etat du Cameroun ; l'Affaire SOTRAC c/ Etat du Cameroun ; l'affaire PNDP c/CNPS ; l'affaire Ex-Coordonnateur CAON-FED c / MINEPAT, l'affaire Len Holding C/ Etat du Cameroun, affaire Sté ROCK Construction C/ Etat du Cameroun/MINEPAT ; affaire Jean E. KAMDEM FOUMBI C / Etat du Cameroun ; - Le règlement à l'amiable de certains recours au niveau de la DAJ, notamment : o l'affaire PNDP-CNPS ; o l'affaire inter peinture et autres c/Etat du Cameroun o l'affaire SACOP c/MINEPAT ; o l'affaire PNDP c/CNPS. - Suivi de plus de 10 affaires pendantes par devant les tribunaux de céans, notamment : l'affaire SOCAFRIC c/ MINEPAT ; affaires Ministère Public-MINEPAT c/ NYEMECK Pierre et autres pour détournement de deniers publics et coaction de détournements au Tribunal Criminel Spécial; l'affaire FOUMBI ; l'affaire VILON François et autres. • **Suivi des aspects juridiques liés à la discipline :** l'introduction des dossiers disciplinaires de certains personnels du PNDP, demandes d'explications et sanctions des contrevenants initiées ; infirmation des décisions de suspension de solde de certains personnels du MINEPAT indûment sanctionnés ; • **Suivi du respect de la légalité juridique des engagements du Ministère.** élaboration et mise en forme de plus de 100 actes d'engagement du Ministre pris dans le cadre de l'appui en investissements aux initiatives privées, communautaires et de l'économie sociale.

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Globalement la DAJ a obtenu un taux de réalisation de ses activités pour l'année 2016 évalué à 86,5 %. La mobilisation de la DAJ pour l'an 2017 a permis l'atteinte globale de, 80% à 86% des cibles (responsables des services centraux et déconcentrés, les organismes et structures sous tutelles ou rattachés). Le résultat aurait pu être plus importante avec l'actualisation du répertoire de textes législatifs et réglementaires, l'élaboration d'un recueil des Accords et Convention économiques, et une bonne campagne de promotion et de vulgarisation de la culture juridique à travers la tenue des séminaires sur l'ensemble du territoire et le suivi réel des engagements juridiques des appuis accordes par le ministère et acceptés par les promoteurs. Pour ce qui est de la défense des intérêts de l'Etat, l'absence des de mise en œuvre de cette activité conséquents (mobilité et financement) ne permet pas à la DAJ de mieux se mouvoir sur l'ensemble du territoire pour assurer dans la représentation de l'Etat/MINEPAT dans les procès hors de la ville de Yaoundé.et, aussi de constituer dans les délais, le cas échéant, des Conseils pour le suivi de certaines affaires pendantes devant les tribunaux. A cet effet, la baisse du volume de la Caisse d'Avance pose le problème d'efficacité au suivi diligent des affaires pendantes devant les tribunaux de Yaoundé et hors de Yaoundé (ex : affaire AN'NDAL c/Etat du Cameroun/MINEPAT). Le suivi des recours précontentieux et contentieux sur l'ensemble du territoire a été entrevu à travers un recensement de toutes les affaires et cas de contentieux et précontentieux en instances dans les structures du MINEPAT l'élaboration d'une cartographie des contentieux intéressant le MINEPAT. A cette fin, des équipes de missions de la Division devraient descendre sur le terrain suivant une périodicité de 06 mois auprès de l'ensemble des structure du MINEPAT et rattachés sans personnalité entière personnalité juridique. Le cadre et les conditions de travail de la Division (proximité d'un grand marché, absence d'énergie stable, absence de connexion au réseau internet, et l'insécurité notoire au regard de la qualité des dossiers traités) ne favorisent pas l'épanouissement intellectuel du personnel de la DAJ/MINEPAT.

Perspectives 2018	- Assurer une couverture optimale des activités par l'amélioration du Conseil juridique par : • la proactivité de la Division face aux urgences ; • la réduction des délais de traitement des dossiers ; • la qualité des avis juridiques émis ; • la production des projets de textes législatifs et réglementaires, des Accords et Conventions de qualité ; • l'organisation de séminaires et campagnes/missions de vulgarisation et de promotion de la culture juridique, tant au niveau central et déconcentré du MINEPAT qu'au sein des organes sous tutelle et rattachés dans tout le territoire national. - l'organisation de missions de recensement des différentes affaires (précontentieuses et contentieuses) au sein des organes et institutions sous tutelle ou rattachés au MINEPAT sur l'ensemble du territoire national chaque semestre; - la mise en place d'une plateforme numérique de banque des données informatiques mettant en exergue l'ensemble des textes législatifs, réglementaires, accords, conventions et autres actes intéressant le MINEPAT dans l'exécution de ses missions ; - l'élaboration d'un Avant-projet de Loi sur la Planification Stratégique et la Programmation du Développement Economique et Social du Cameroun et ses projets de textes d'applications subséquents; - suivi systématique des engagements pris par les promoteurs de projets dans le cadre des appuis financiers du Ministère (mise en œuvre des Cahiers de Charge pour les appuis en investissement et autres conventions de partenariats) ; élaboration trimestrielle des rapports sur la quantité et la qualité des subventions accordées par Ministre/MINEPAT.

Action 08 DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les ressources allouées en 2017 à la Division Informatique ont permis de réaliser les activités sus évoquées.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des sites / batiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		58.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				70%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	136 500 000	136 500 000	127 746 966	127 746 966	126 290 773	126 290 773	98,86 %	98,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Appropriation de la réglementation en matière d'audit des systèmes d'information ; - Vulgarisation par l'ANTIC des dispositions de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun ; - Gestion des ressources critiques de l'Internet telles que les adresses IP.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Rapport d'audit du système d'information du MINEPAT ; - Formation du personnel de la DI à la sécurité et à l'audit sécuritaire ; - Elaboration des Rapports de suivi technique des activités informatiques des services du MINEPAT ; - Production du Rapport d'inventaire du matériel informatique ; - Suivi du développement de l'application informatique du projet «Mise en place d'un dispositif de gestion automatique des processus de programmation en cohérence avec le maillon planification de la chaîne PPBS au MINEPAT » ; - Production du cahier des charges de développement d'une interface de communication entre CS-DRMS et le système DAD ; - Dispatching des ordinateurs complets au profit des services centraux et déconcentrés ; - Entretien du Réseau informatique et téléphonique partiellement ; Poursuite de la Construction et de la Réhabilitation des Réseaux locaux informatiques des sites et Délégation Régionales du MINEPAT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées en 2017 à la Division Informatique ont permis de réaliser les activités sus évoquées.							
Perspectives 2018	- Adéquation fine entre les objectifs fixés et les ressources affectées aux activités ; - Finalisation de la construction des réseaux informatiques locaux avec les travaux de la délégation régionale du CENTRE ; - Poursuite de la mise à niveau des équipements actifs (routeurs, commutateurs, etc.) ; - Mise en place d'une interface de communication entre CS-DRMS et le système DAD; - Initiation de la mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT ; - Poursuite de la formation des cadres de la DI ; - Poursuite de la sécurisation du réseau informatique ; - Suivi des développements d'application.							

Action 09 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER

Les ressources mobilisées ont permis d'obtenir les produits ci-dessus, de réaliser les services susmentionnés et de réduire globalement les différents délais de traduction des documents, de traitement et de transmission des courriers.

Par ailleurs, le nombre d'usagers reçu au cours de l'année 2016 à la Sous-Direction de la Documentation et des archives est en hausse.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de dossiers traités dans les delais reglémentaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		55.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				80%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 900 000	105 900 000	95 195 750	95 195 750	79 455 784	79 455 784	83,47 %	83,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Instruction n°3/CAB/PR du 30 mai 1996 relative à la préparation, à la signature et à la publication en version bilingue des actes officiels ; - Circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans les administrations publiques et parapubliques ; - Prescriptions du Premier Ministre à travers la correspondance N°B70/b/CAB/PM du 31 Janvier 2011 concernant les méthodes de travail administratif, demandant à chaque département ministériel de veiller au respect de la loi du 19 Décembre 2000 régissant les archives […] d'aménager un local dédié aux archives […] de mettre en place un système de classement moderne […] d'amorcer la numérisation des documents ; - Prescriptions du Chef de département sur la rédaction des correspondances en langue anglaise de qualité, adressées aux destinataires de culture anglo-saxonne à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun à travers la note de service N°0108/NS/MINEPAT/SG du 06 avril 2015.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 198 documents traduits en français ou en anglais (2631pages) ; - 19 documents relues et révisées (206 pages); - Collecte des données terminologiques : Une cinquantaine de termes collectés. - produits documentaires constitués ; - Répertoire des documents archivés mis à jour ; - 20 point focaux formés (SDDA); - Premier draft du Document de politique de gestion documentaire au MINEPAT produit ; - 25 986 courriers entrants traités et ventilés ; - 11 856 courriers internes traités et ventilés ; - 21 811 courriers sortants traités et ventilés ; Au total, au moins ***59 653*** courriers ventilés. Ce flux est en nette augmentation de ***17,05%*** par rapport à l'année 2016.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources mobilisées ont permis d'obtenir les produits ci-dessus, de réaliser les services susmentionnés et de réduire globalement les différents délais de traduction des documents, de traitement et de transmission des courriers. Par ailleurs, le nombre d'usagers reçu au cours de l'année 2016 à la Sous-Direction de la Documentation et des archives est en hausse.							

Perspectives 2018	- Projet de séminaire de formation des cadres du MINEPAT en rédaction administrative en anglais ; - Déploiement de l'application de Gestion Electronique des Documents (services centraux et déconcentrés) ; - Conception et mise en place d'un système intégré de gestion électronique du Courrier (SIGEC) au sein du MINEPAT ; - Conception et élaboration d'un manuel de procédures de gestion du Courrier ; - Conception du répertoire d'adresses des autres administrations et structures partenaires au développement ; Renforcement des capacités des personnels de la SDACL.

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Responsable du programme

M. TAMBA Isaac

Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme "**appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance**" vise notamment la consolidation de la croissance économique à court terme et la recherche à moyen et long terme, d'une croissance forte et durable. Aussi, il vise une nette amélioration aussi bien en quantité, qu'en qualité du BIP.

OBJECTIF	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution du BIP
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	94.33000183105469 2015
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2019
Indicateur	Intitulé:	Taux d'investissement public et privé
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	20.5 2015
	Valeur Cible Année cible:	24.600000381469727 2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE
	Action 02:	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
	Action 03:	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS
	Action 04:	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.
	Action 05:	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
	Action 06:	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Action 08:	PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET
	Action 09:	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES
DOTATIONS INITIALES	AE 7 939 164 760	CP 7 939 164 760
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. TAMBA Isaac, Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme **"appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance"** s'est déroulé en 2017 dans un contexte marqué par des difficultés économique dans la sous-région, la persistance de la crise sécuritaire dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest du pays, ainsi que la conclusion d'un programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit avec le FMI. Aussi, certaines actions relatives à la consolidation de la mise en œuvre de ce programme se sont poursuivies et ont principalement porté sur :

- Le renforcement de la surveillance économique ;

- Le renforcement du suivi-évaluation et du contrôle de l'investissement public ;
- La préparation, la programmation et la budgétisation des projets de développement ;
- L'amélioration du climat des affaires et le renforcement du dialogue secteur public-secteur privé ;
- La relance de la production ;
- La mise à niveau des entreprises ;
- Le suivi de la mise en œuvre des projets structurants.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif du programme "appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance" est d'améliorer le taux de croissance de l'économie camerounaise avec pour principal indicateur « *Taux d'exécution du BIP*» auquel est associé le « *Taux d'investissement »*.

Le taux d'exécution physique du BIP 2017 est de **91, 95**%, en baisse par rapport au taux de **95,94%** obtenu en 2016.

Tableau : Performance globale du programme en 2017

Résultat technique obtenu	• un taux d'exécution de **91, 95**% **;** • un taux d'engagement de **90,47% ;** • un taux de liquidation d**e 85,38 ;** • un taux d'ordonnancement d**e 84,36% ;** • un taux d'investissement de **21,5%.**	
Taux de réalisation de l'indicateur	**91,95%** **95, 55%**	
Dotation de crédits révisés (Écarts)	AE : 9 088 879 804 (1 149 715 044)	CP : 9 088 879 804 (1 149 715 044)
Crédits consommés	AE : 8 634 368 175	CP : 8 634 368 175
Taux de consommation	95,00%	95,00%
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	L'évolution de l'indicateur du programme est à mettre en liaison avec : - l'intensification des actions de veille et de suivi de l'exécution du BIP ; - le renforcement des instances d'identification des contraintes à l'exécution du BIP et de proposition de solution rapide.	

Perspectives	En guise de perspective, nous allons : - Poursuivre les actions visant à maintenir un niveau élevé de l'exécution du BIP ; - Renforcer le processus de maturation des projets ; - Renforcer le processus d'élaboration des CDMT ; - Poursuivre la structuration des filières porteuses de croissance, ainsi que la modernisation de l'appareil de production ; - Renforcer la surveillance économique ; - Promouvoir le dialogue secteur Public-secteur Privé ; - Renforcer le dispositif de suivi de l'exécution du BIP des services centraux, des projets à financements conjoints et des subventions aux Etablissements Publics Administratifs.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	• un taux d'exécution de **91, 95**% **;** • un taux d'engagement de **90,47% ;** • un taux de liquidation d**e 85,38** • un taux d'ordonnancement d**e 84,36% ;** • un taux d'investissement de **21,5%.**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	? 87,40%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 127 135 054	CP 12 127 135 054
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -4 187 970 294	Ecart CP -4 187 970 294
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 634 368 175	CP 8 634 368 175
TAUX DE CONSOMMATION	95 %	95 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'évolution de l'indicateur du programme est à mettre en liaison avec : - l'intensification des actions de veille et de suivi de l'exécution du BIP ; - le renforcement des instances d'identification des contraintes à l'exécution du BIP et de proposition de solution rapide.	
PERSPECTIVES 2018	En guise de perspective, nous allons : - Poursuivre les actions visant à maintenir un niveau élevé de l'exécution du BIP ; - Renforcer le processus de maturation des projets ; - Renforcer le processus d'élaboration des CDMT ; - Poursuivre la structuration des filières porteuses de croissance, ainsi que la modernisation de l'appareil de production ; - Renforcer la surveillance économique ; - Promouvoir le dialogue secteur Public-secteur Privé ; - Renforcer le dispositif de suivi de l'exécution du BIP des services centraux, des projets à financements conjoints et des subventions aux Etablissements Publics Administratifs.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le programme 302 intitulé « appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance » mis en œuvre au cours l'année 2017 se composait de huit (08) actions, que sont :

Action 01 : Renforcement de la surveillance économique ;

Action 02 : Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières ;

Action 03 : Promotion des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) dans les investissements publics ;

Action 04 : Suivi de la mise en œuvre du DSCE ;

Action 05 : Coordination et pilotage du programme ;

Action 06 : Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public ;

Action 07 : Préparation du budget d'investissement public ;

Action 08 : Développement des partenariats publics-privés.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 302 par actions.

Action 01 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE

Bonne exécution des activités prévues.

OBJECTIF	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de publications produites annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		38.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		40.0				97,5%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		39					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 180 874 000	2 180 874 000	2 188 466 310	2 188 466 310	2 187 641 310	2 187 641 310	99,96 %	99,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de l'action dans un contexte marqué par : - La conclusion d'un programme économique et financier avec le FMI ; la persistance de la crise sécuritaire notamment dans certaines localités du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec ses conséquences sur la dynamique économique.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	ü la production de 48 publications, dont : o 24 bimensuels économiques ; o 04 tableaux de bord de l'économie camerounaise ; o 04 rapports trimestriels de conjoncture économiques ; o 02 rapports sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ; o les 10 rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2017, ainsi que la synthèse nationale. • l'élaboration d'un document de politique économique ; • la production d'un rapport sur l'état de mise en œuvre des réformes pour le climat des affaires à transmettre à la Banque Mondiale pour le rapport Doing Business 2018 ; • la réalisation de l'enquête sur le climat des affaires ; • l'élaboration et la validation de deux documents de cadrage macroéconomique ; • la réalisation du recensement Général des Entreprises ; • refonte de l'ancien questionnaire de l'EEESI pour prendre en compte les nouvelles normes d'analyse du marché du travail adoptées par la 19eme Conférence Internationale des Statistiques du Travail en 2013; la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'INS.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bonne exécution des activités prévues.
Perspectives 2018	- Finaliser la mise à jour l'application SIPAE avec la nouvelle base de la comptabilité nationale ; - Accompagner les Initiatives privées d'envergure notamment dans le secteur agroalimentaire ; - Suivre la mise en œuvre des reformes sur le climat des affaires ; - Identifier et accompagner les champions nationaux ; - Suivre les indicateurs de développement économique.

Action 02 APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES

Bonne exécution des activités prévues.

OBJECTIF	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		6.0				66,67%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 745 000 000	1 745 000 000	5 883 670 250	5 883 670 250	2 750 415 000	2 750 415 000	96,66 %	96,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre de l'action dans un contexte marqué par : - la création et l'opérationnalisation du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA) ; - la poursuite des actions visant à structurer certaines filières (Bois, Tourisme, etc.).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	üü la production d'un rapport sur la compétitivité de l'économie élaboré ; ü l'octroi des appuis directs pour la mise en place des industries de transformation dans le secteur de l'agroalimentaire ; ü l'élaboration de la monographie de la filière pomme de terre ; ü l'élaboration de 46 rapports de diagnostics des entreprises dont 23 sur le diagnostic stratégique globaux et 23 pour le système de management ; la signature de 09 conventions pour la mise en œuvre des plans de mise à niveau.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bonne exécution des activités prévues.							
Perspectives 2018	-Réaliser une étude sur les capacités d'import substitution du Cameroun dans le secteur agroalimentaire réalisée ; - Réalisation de l'étude sur le positionnement stratégique de la filière textile ; - Réalisation de l'étude sur le positionnement stratégique de la filière bois ; - Sensibilisation des opérateurs économiques aux bonnes pratiques et à la mise à niveau ; - Réalisation des études diagnostiques des entreprises ; - Elaboration des plans de Mise à niveau des entreprises ; - Mise à disposition des primes pour la mise à niveau ; - Etude sur la Stratégie Nationale de Développement des Exportations ; - Etude sur l'Evaluation des Effets Economiques du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'APE ; - Suivi et évaluation des entreprises ayant signé des conventions avec le BMN entre 2013-2017 ; - Elaborer de nouvelles monographies de deux chaînes de valeurs ; - Elaborer un rapport sur le suivi de la compétitivité de l'économie.							

Action 03 PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Disponibilité des ressources financières pour la conduite des activités ;
Collaboration des administrations cibles, concernées par les ouvrages démonstratifs et les formations.

OBJECTIF	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics.							
Indicateur	Intitulé:	Nombre des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2015						
	Valeur de référence:	24.0						
	Année cible:	2019						
	Valeur Cible	80.0					87,5%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	16 000 000	16 000 000	800 000	800 000	800 000	800 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par la promotion de l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que de l'emploi jeune.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• l'achèvement des travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les Communes de Meiganga, Nkongsamba 2 ème, et Yaoundé 7ème; • la poursuite des travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les CTD suivantes : Batcham (62%), Bangou (75%), Okola (seconde phase), Meyomessala et Bertoua (30%); • le démarrage de travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les CTD suivantes : Mbengwi (55%), Nwa, Kumba(45%), Ndobian (65%), Mvengue (15%), Tibati (17%), Yoko (30%) ; • la signature de sept (07) conventions de partenariat en mai 2017 entre le MINEPAT et les CTD (Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Communes de Bafia, Bokito, Ngambé-Tikar, Bazou, Babadjou et Sangmélima) pour la réalisation d'autres ouvrages démonstratifs HIMO; • la réalisation des études de faisabilité des projets en approche HIMO, sur haute instruction du MINEPAT, dans les villages frontaliers rétrocédés (Amba, Antere, Ncha, Inkiri et Manchua) de l'Arrondissement de Nwa. L'organisation d'une session de formation des cadres techniques des PME et BET sur la maitrise des compétences technique en HIMO : formation de 30 cadres techniques des PME et BET; • l'élaboration, avec l'appui technique du BIT, d'un outil d'évaluation du potentiel de création d'emploi du BIP (outil d'estimation ex-post du potentiel de création d'emploi généré par le budget d'investissement public au cours d'un exercice budgétaire donné).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	• Disponibilité des ressources financières pour la conduite des activités ; • Collaboration des administrations cibles, concernées par les ouvrages démonstratifs et les formations.							
Perspectives 2018	- Poursuivre la promotion de l'approche HIMO notamment dans les CTD ; - Le suivi des réalisations des ouvrages ; - Poursuivre la formation des entreprises et BET sur la maîtrise des techniques HIMO.							

Action 04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.

La tenue régulière des concertations avec les sectorielles et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi.

OBJECTIF	Suivre la mise en œuvre du DSCE.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	130 000 000	130 000 000	109 998 914	109 998 914	109 998 914	109 998 914	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Contexte marqué par un net retard accusé dans la mise en œuvre du DSCE dans tous les secteurs d'activités. Ce retard a été relevé par l'évaluation à mi-parcours réalisée par un consultant indépendant.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Evaluation annuelle 2016 de mise en œuvre du DSCE; - Evaluation semestrielle 2017 de mise en œuvre du DSCE; - Reformes structurelles mises en œuvre (les rapports sur les mesures structurelles identifiées et à mettre en œuvre avec la Banque Mondiale, la BAD, l'AFD) ; - Dispositif statistique de suivi du volet emploi du DSCE opérationnalisé (enquête réalisée et rédaction du rapport en cours) ; -Document intérimaire de la stratégie pour la croissance et l'emploi sur la période 2018-2020 élaboré							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La tenue régulière des concertations avec les sectorielles et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi.							
Perspectives 2018	Poursuivre l'identification et le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles.							

Action 05 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

La tenue régulière des réunions de coordination et de planification du programme. Ce qui à favoriser la production à bonne date des différents extrants du programme.

OBJECTIF	Assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'extrants planifiés annuellement, effectivement réalisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		97.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 257 017 000	1 257 017 000	1 406 172 539	1 406 172 539	1 200 462 242	1 200 462 242	85,37 %	85,37 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Budget Programme							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la tenue régulière des réunions de coordinations ayant permis d'apprécier la mise en œuvre du programme; - Elaboration du plan d'actions du programme Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance ; - Elaboration de la feuille de route du programme ; - Rapport de mise en œuvre du plan d'action du programme ; - Rapport de mise en œuvre de la feuille de route du programme ; - Elaboration de la Chaine des résultats du programme ; - Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du programme ; - Elaboration du Rapport annuel de performance 2016 du programme ; - Elaboration du Document de Revue et actualisation du programme ; - Production et validation du CDMT du programme ; - Production du Projet de performance 2018 du programme							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La tenue régulière des réunions de coordination et de planification du programme. Ce qui à favoriser la production à bonne date des différents extrants du programme.							
Perspectives 2018	- Poursuivre la tenue régulière des réunions de coordination ; - Produire régulièrement les rapports de suivi de la mise en œuvre du programme ; - Suivre la mise en œuvre des recommandations de la conférence économique internationale de Yaoundé 2016.							

Action 06 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

la majeure partie des ressources a été utilisée pour le suivi participatif et administratif au niveau national, régional, départemental et communal, avec notamment la tenue des Comités Techniques Communaux.

OBJECTIF	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'administrations dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				95%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 790 000 000	1 790 000 000	1 741 914 846	1 741 914 846	1 589 544 846	1 589 544 846	91,25 %	91,25 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	le renforcement des actions de veille ainsi que la mise en place de nouveau cadre de discussion et d'accompagnement des administrations pour la production des documents.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• renforcement des capacités des acteurs lors des cérémonies de lancement de l'exécution du BIP ; • réalisation de la mission de contrôle de l'exécution physique du BIP ; • la tenue régulière des sessions de suivi participatif de l'exécution du BIP, avec un accent mis sur les solutions à apporter aux projets qui rencontrent des difficultés dans leur exécution à l'effet de formuler des mesures d'actions ; • l'accompagnement de tous les départements ministériels à travers des sectoriels/MINEPAT qui fournissent des informations utiles à l'exécution optimale du BIP pour lever les contraintes à une bonne exécution du BIP ; • la tenue mensuelle, au niveau des Régions et des Départements, sous la présidence respective des Gouverneurs et des Préfets, des cadres de concertations réunissant tous les acteurs à l'effet de lever les entraves à la bonne exécution des projets ; • l'accompagnement des départements ministériels dans le processus d'actualisation de la chaîne des résultats ; • l'élaboration du rapport sur la chaîne des résultats ministériels 2016 ; • l'élaboration du rapport sur la chaîne des résultats des Etablissements Publics Administratifs (EPA) 2016 ; l'élaboration du rapport sur la chaîne des résultats des Projets à financement extérieur 2016 ; • l'élaboration des rapports de suivi des investissements au niveau départemental et régional ; • l'élaboration et la diffusion des rapports mensuels sur l'exécution du BIP au niveau des services centraux ; • l'organisation des missions de suivi ; • l'élaboration des rapports trimestriels de suivi de l'exécution physico-financière des projets des EPA et des projets à financement conjoint ; • l'élaboration et la diffusion du manuel « Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2017 » ; • l'évaluation du Budget d'Investissement ; • l'organisation des sessions du Comité National de revue de l'exécution du BIP ; • l'élaboration des rapports d'audits des filières ; • l'évaluation de la chaine des résultats régionaux 2016.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	lhniques Communaux. a majeure partie des ressources a été utilisée pour le suivi participatif et administratif au niveau national, régional, départemental et communal, avec notamment la tenue des Comités Tec
Perspectives 2018	- Intensification des activités de suivi du BIP ; - Accompagnement et sensibilisation des administrations pour la maitrise des outils d'exécution du BIP ; - Contrôler l'utilisation des fonds de contrepartie ; - Evaluation annuelle de la chaîne des résultats des administrations publiques, des EPA et des projets à FINEX ; - Contrôle de l'utilisation des fonds de contreparties dans les 10 régions ; - Contrôle des subventions 2016 et 2018 dans les dix Régions ; - Contribution à l'annexe BIP à la Loi de Règlement ; - Rapport d'audit économique et financier des filières porteuses de croissance.

Action 08 PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET

- la mise en place des équipes d'encadrement conjointes DPPS, DPP, DPI et MINFI pur l'activité CDMT ;
- une plus grande appropriation de la démarche d'élaboration du CDMT par les administrations sectorielles ;
- la faible appropriation du processus de montage des projets par le personnel en charge des projets au sein des administrations ;
- une forte disparité dans la présentation des documents techniques (notamment les Termes de référence (TDR)) produits par les structures opérationnelles d'un même ministère ;

les subventions d'investissement aux EPA ne sont pas toujours justifiées par des projets précis à réaliser par ces derniers.

OBJECTIF	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		74.19999694824219					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				50%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		87,5%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	755 273 760	755 273 760	731 112 195	731 112 195	730 505 863	730 505 863	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette activité s'est menée dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur du programme avec le FMI, ainsi que la tenue de la première session du Conférence Elargie de Programmation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Rapport des pré-conférences et des conférences budgétaires ; • Organisation de la cérémonie de lancement du budget ; • Encadrement des départements ministériels dans le processus de maturation des projets (41 administrations sur 44 ont effectivement été encadrées); • Organisation des conférences de maturation des projets (les rapports sur l'état de maturité de 40 administrations sont disponibles); • Mise en place des fonds de maturation des projets ; • Rapport de la mise à jour de la Banque des projets d'investissements publics ; • Rapport de la mise en place de l'application informatique de gestion de la banque des projets du Gouvernement ; • Elaboration des CDMT 2018-2020 des Administrations publiques ; • Organisation de la conférence élargie de programmation des investissements publics (maturation des projets, CDMT, chaine des résultats, grands projets) ; • Actualisation du PIP national 2017-2019 (Central et Régional) disponible ; - Vulgarisation du manuel de procédures d'engagement et de décaissement auprès des différents partenaires de développement ; - Accompagnement des départements ministériels dans le processus de maturation des projets ; Rapport sur l'état global de maturité des projets d'investissements des Administrations.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- la mise en place des équipes d'encadrement conjointes DPPS, DPP, DPI et MINFI pur l'activité CDMT ; - une plus grande appropriation de la démarche d'élaboration du CDMT par les administrations sectorielles ; - la faible appropriation du processus de montage des projets par le personnel en charge des projets au sein des administrations ; - une forte disparité dans la présentation des documents techniques (notamment les Termes de référence (TDR)) produits par les structures opérationnelles d'un même ministère ; - les subventions d'investissement aux EPA ne sont pas toujours justifiées par des projets précis à réaliser par ces derniers.
Perspectives 2018	• production et diffusion du journal des projets 2019 ; • Production de la contribution du MINEPAT pour le projet de Circulaire sur la préparation du budget 2019 ; • encadrement des départements ministériels dans le processus de maturation des projets ; • élaboration du CDMT 2018-2020 de toutes les administrations publiques ; • actualisation du Programme d'Investissement Prioritaire 2018-2020 ; • vulgarisation du Manuel de procédure d'engagement et de décaissement auprès des partenaires ; • élaboration de la nomenclature d'activités ; • mise à jour du manuel d'élaboration des CDMT ; • révision des formats des CDMT

Action 09 DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

- Les dossiers de faisabilité des projets reçus des administrations initiatrices desdits projets, ne contenaient pas toujours les informations permettant au CARPA de mener les évaluations préalable ;

Les lenteurs administratives et les délais parfois anormalement longs entre deux étapes consécutives de la procédure de passation de contrat de partenariat

OBJECTIF	Accroître la participation du privé dans les projets publics							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de contrats PPP signés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		11.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		40.0				111,11%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Sollicitation de plus en plus accrue du secteur privé par l'Etat dans l'équipement de la Nation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite de la procédure de contractualisation sur neuf (09) projets ; - Suivi de l'exécution des seize (16) PPP signés jusqu'en 2016 ; - Développement de la coopération internationale sur les PPP ; - Signature de quatre nouveaux PPP en 2017 : · Construction de trois immeubles à OKOLO ; · Gare routière de SODIKO ; · Réhabilitation, exploitation et maintenance de l'immeuble de la CNPS avenue de Gaulle à Douala ; Réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les dossiers de faisabilité des projets reçus des administrations initiatrices desdits projets, ne contenaient pas toujours les informations permettant au CARPA de mener les évaluations préalable ; - Les lenteurs administratives et les délais parfois anormalement longs entre deux étapes consécutives de la procédure de passation de contrat de partenariat.							
Perspectives 2018	- Signature de nouveaux contrats de partenariat ; - Poursuite de la sensibilisation et la vulgarisation du régime général des contrats de partenariat ; - Signature de nouveaux contrats de partenariat ; - Production de rapport d'étude sur la méthode statistique ; - Production de rapports d'évaluation préalable ; - Suivi de l'exécution des contrats.							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE

Responsable du programme

M. ASSAMBA ONGODO Charles
Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Tableau : Présentation du programme 303

OBJECTIF	*Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun*	
INDICATEUR	**Intitulé :**	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Valeur de référence :	66
	Année de référence :	2014
	Valeur cible :	90
	Année cible :	2018
DECLINAISON DU PROGRAMME	**Action 01 :** Densification du portefeuille de coopération ; **Action 02 :** Renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ; **Action 03 :** Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants ; **Action 04 :** Coordination et pilotage du programme ; **Action 05 :** Prospection des nouvelles opportunités de coopération et diversification des partenariats techniques et financiers ; **Action 06 :** Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement ; **Action 07 :** Négociation des accords de partenariat économique avec l'union européenne.	
DOTATIONS INITIALES	AE : 2 293 828 000	CP : 2 293 828 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. **ASSAMBA ONGODO Charles**, Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale	

OBJECTIF	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l''intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	
Indicateur	Intitulé:	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	65.69000244140625 2015
	Valeur Cible Année cible:	90.0 2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
	Action 02:	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE
	Action 03:	PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS
	Action 04:	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
	Action 05:	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX
	Action 06:	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.
	Action 07:	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL
DOTATIONS INITIALES	AE 2 293 828 000	CP 2 293 828 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. ASSAMBA ONGODO Charles, Directeur Général de la Coopération et de l'Intégration Régionale	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Face à la nécessité pour notre pays de continuer à se doter d'infrastructures indispensables à son développement, les ressources extérieures (prêts et dons) d'un montant d'environ 1968 milliards ont été mobilisées pour le financement des projets de développement et d'infrastructures de la CAN 2019.

La dette publique est en constante augmentation passant de 1 122,5 milliards de FCFA en 2010 à environ 5 000 milliards de FCFA en 2017. Toutefois, se pose le problème de la faiblesse des tirages sur les ressources extérieures mobilisées.

La graduation du Cameroun en 2014 comme pays à revenu moyen tranche inférieure lui a permis d'avoir accès à des ressources substantielles sur des guichets non concessionnels (BAD et BIRD). Toutefois, le Programme économique appuyé par une Facilité Elargie de Crédit signée avec le FMI en juin 2017 par le Gouvernement, vise à ralentir le rythme des nouveaux engagements au titre de la dette extérieure, et privilégie les prêts concessionnels et les financements en mode de partenariat public-privé.

Le Cameroun et Union Européenne pour rester conforme aux nouvelles règles commerciales édictées par l'OMC notamment le principe de réciprocité, ont signé un Accord de Partenariat Economique bilatéral au cours de l'année 2017. Cet Accord prévoit la libéralisation par le Cameroun de 80 % des produits originaires de l'UE pendant une période d'au moins 10 ans.

Au regard de la faiblesse des ressources APD, et compte tenu des besoins sans cesse croissant de financement de l'Etat, et du risque de surendettement public, des réflexions sur des sources alternatives de financement ont été initiées. A cet effet, des études sur le développement des instruments de financements innovants ont été engagées.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Tableau : Performance globale du programme 303

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU (au 31 décembre 2017)	**120%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	**133,33%**	
DOTATION DE CREDITS INIITALES	AE : 2 293 828 000	CP : 2 293 828 000
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉES (écarts= Dot.init - Dot.rev)	AE : 2 401 027 186 (-107 199 186)	CP : 2 401 027 186 (-107 199 186)
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE : 2 169 381 018	CP : 2 169 381 018
TAUX DE CONSOMMATION	90,35%	90,35%
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La justification porte sur l'accélération du rythme des décaissements relativement à l'exécution des projets de développement et des infrastructures sportives de la CAN 2019.	
PERSPECTIVES	- La maîtrise parfaite des procédures de coopération et des cycles de négociations par les acteurs permettra l'aboutissement rapide de certains projets ; - La poursuite des mesures favorisant la libre circulation des personnes et des biens dans la Sous-région CEMAC ; - Le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral, mais aussi sa possible extension à toute la région et Sous-région ; - L'exploration de nouveaux instruments de financement innovant comme alternative à la baisse des ressources APD ; - La réduction des soldes engagés non décaissés pour une efficacité dans l'absorption des ressources mobilisées pour le développement.	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**120%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	133,33%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 401 027 186	CP 2 401 027 186
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -107 199 186	Ecart CP -107 199 186
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 169 381 018	CP 2 169 381 018
TAUX DE CONSOMMATION	90,35 %	90,35 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La justification porte sur l'accélération du rythme des décaissements relativement à l'exécution des projets de développement et des infrastructures sportives de la CAN 2019.	
PERSPECTIVES 2018	- La maîtrise parfaite des procédures de coopération et des cycles de négociations par les acteurs permettra l'aboutissement rapide de certains projets ; - La poursuite des mesures favorisant la libre circulation des personnes et des biens dans la Sous-région CEMAC ; - Le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral, mais aussi sa possible extension à toute la région et Sous-région ; - L'exploration de nouveaux instruments de financement innovant comme alternative à la baisse des ressources APD ; - La réduction des soldes engagés non décaissés pour une efficacité dans l'absorption des ressources mobilisées pour le développement.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le programme 303 intitulé « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale » mis en œuvre au cours l'année 2017 se composait de sept (07) actions, que sont :
Action 01 : Densification du portefeuille de coopération ;
Action 02 : Renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale ;
Action 03 : Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants ;
Action 04 : Coordination et pilotage du programme ;
Action 05 : Prospection des nouvelles opportunités de coopération et diversification des partenariats techniques et financiers ;
Action 06 : Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement ;
Action 07 : Négociation des accords de partenariat économique avec l'union européenne.
Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 303 par actions.

Action 01 DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION

Ce résultat prend en compte les appuis budgétaires obtenus avec la Facilité élargie de Crédit offert par le programme économique et financier près de 468 milliards en 2017.

OBJECTIF	Accroitre le volume de financements issus de l'APD (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette.							
Indicateur	Intitulé:		Volume des financements du Partenariat au développement mobilisé à travers la signature des conventions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		Mds					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		895.5					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		1600.0				126,43%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2023 milliards (dont 1542 de prêt ; 468 d'Appui budgétaire)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	931 500 000	931 500 000	984 197 183	984 197 183	941 479 232	941 479 232	99,72 %	99,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre du programme économique et financier signé avec le FMI, le Gouvernement a bénéficié des financements substantiels de ses partenaires financiers internationaux que sont la BM, AFD et la BAD, d'un montant d'environ 468 milliards sous forme d'Appuis Budgétaires.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les projets ayant donné lieu à la mobilisation desdits financements sont principalement : • Signature d'un Accord de financement d'un montant de 190, 94 milliards de FCFA avec la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de remise à niveau des réseaux de transport et reforme (Projet SONATREL) ; • Signature d'un Accord de financement d'un montant de 177, 21 milliards de FCFA avec la Banque Africaine de développement pour la mise en œuvre du programme d'appui au secteur des transports Phase II : Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou, aménagement des routes Grand Zambi-Kribi et Maroua - Bogo-Pouss ; • Signature d'un Accord de financement d'un montant de 118, 08 milliards de FCFA avec la Banque Africaine de développement pour la mise en œuvre du programme d'appui à la compétitivité et à la croissance économique (PACCE) ; • Signature d'un Accord de financement d'un montant de 101, 017 milliards de FCFA avec la Banque INTESA SANPAOLO SPA pour la mise en œuvre du projet de construction de 10 000 logements à Yaoundé et ses environs par PIZZAROTTI ; • Mobilisation complète des financements des infrastructures sportives en prélude des Coupes d'Afrique des Nations de football 2016 et 2019 ; • Décaissements 172 milliards en 2017 au titre de la Facilité Elargie de Crédit ; • Prêt de 65.6 milliards pour un soutien budgétaire (PSB) de l'AFD à la République du Cameroun Accord - d'Octroi de crédit CCM 1513 01H ; • Opération d'appui aux politiques de développement pour la consolidation Budgétaire et la Croissance Inclusive (appui Budgétaire de la Banque mondiale), pour un montant de 112 milliards de FCFA.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat prend en compte les appuis budgétaires obtenus avec la Facilité élargie de Crédit offert par le programme économique et financier près de 468 milliards en 2017.
Perspectives 2018	- Développer de nouveaux procédés de financement des projets d'investissement, en particulier ceux ayant un faible impact sur le poids de la dette. Il s'agit notamment des PPP et des mécanismes de financement innovants ; - Prioriser la mobilisation des ressources sur les guichets concessionnels pour le financement des projets d'investissement.

Action 02 RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

OBJECTIF	Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional.

Indicateur			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Intitulé:	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régionale et sous régionale effectivement mises en œuvre	50%
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2015	
	Valeur de référence:	80.0	
	Année cible:	2019	
	Valeur Cible	100.0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	50%	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	115 000 000	115 000 000	48 389 995	48 389 995	48 389 000	48 389 000	100 %	100 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans un contexte où la plupart des pays de la sous-région sont en récession à cause de la chute des prix du baril de pétrole sur le marché international. Toutefois, les défis de cette économie régionale et sous régionale demeurent nombreux, il s'agit notamment de la réalisation des programmes d'infrastructures visant une interconnexion de leurs différentes capitales, et une harmonisation des politiques économique pour établir une réelle zone de libre-échange.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la mise en œuvre du Programme Economique et Régional PER/CEMAC volet Cameroun, 137 projets/activités ont au moins connu un début de réalisation, sur près de 162 projets/activités inscrits au programme national. Soit un taux de démarrage d'environ 84,6%. La plupart desdits projets sont encore en cours de réalisation et pourraient s'achever à l'échéance de 2020 ; - la tenue le mercredi, 11 octobre 2017, à l'Amphi 300 du MINEPAT, une Consultation Nationale sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Ladite rencontre a connu la participation de l'Union Africaine, de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), du Commonwealth et d'autres structures nationales concernées ; - la rationalisation des questions commerciales avec l'harmonisation des instruments des zones de libre-échange de la CEEAC et de la CEMAC (Certificat d'origine, Formulaire de la procédure d'agrément, Dossier type d'agrément …) ; - Le rapprochement des cadres institutionnels des CER en Afrique centrale, l'étude y relative a été lancée et la première phase consacrée aux dimensions diagnostique et pronostique a abouti à la proposition de la « fusion- constitution » comme option de rapprochement institutionnel des CER ; - La tenue de la quatrième Réunion du COPIL/CER-AC, elle s'est tenue du 23 au 27 novembre 2017 et a abouti à l'unification des Zones de Libre-Echange de la CEEAC et de la CEMAC et à la recommandation d'approfondir l'option de « Fusion –Constitution » présentée en vue du rapprochement des Cadres institutionnels des CER en Afrique Centrale.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	
Perspectives 2018	Poursuivre le processus d'intégration régionale et capitaliser les opportunités de débouchés qu'offre la proximité avec le Nigéria.

Action 03 PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS

- Les activités relatives à la coopération décentralisée sont mises en œuvre en collaboration avec le MINATD, ce qui ne donne pas les coudées franches dans sa mise en œuvre ;
- Les instruments de financements innovants sont à leur phase exploratoire.

OBJECTIF	Capitaliser les opportunités de coopération décentralisée et des financements innovants.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions conclus à travers la coopération décentralisée et du cadre normatif/législatif des mécanismes de financements innovants				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0				40%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	19 376 000	19 376 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	17 280 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La coopération décentralisée et les financements innovants sont de nouveaux concepts pour le Cameroun en terme de coopération. Bien que fortement usité dans d'autres économies, la plupart des pays d'Afrique centrale se l'approprient encore. Ils sont de plus en plus conscients des opportunités offertes par ce mode alternatif de financement, qui nécessite une accélération de la décentralisation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La sensibilisation des CTD sur les opportunités de cette nouvelle forme de coopération ; - Identification de trois mécanismes de Financements Innovants qui feront l'objet d'une étude approfondie sur la possibilité de leur implémentation au Cameroun. Il s'agit notamment de : l'étude de faisabilité sur les financements participatifs ; l'étude de faisabilité sur la diaspora bound ; et l'étude de faisabilité sur la mise en place des fonds de garanties.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les activités relatives à la coopération décentralisée sont mises en œuvre en collaboration avec le MINATD, ce qui ne donne pas les coudées franches dans sa mise en œuvre ; - Les instruments de financements innovants sont à leur phase exploratoire.							
Perspectives 2018	Développer des outils de la coopération décentralisée et élaborer des instruments de financements innovants pour financer certains secteurs de l'économie sans accroitre la dette publique.							

Action 04 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

- Des équipes ont été dépêchées auprès des unités de gestion des projets à Finex dans le cadre de la supervision et l'assistance aux missions d'évaluation des partenaires techniques et financiers;

De même que des outils d'évaluation de la performance ont été élaborés et le suivi de la performance du programme assuré.

OBJECTIF	Assurer la performance et l'efficacité de la mise en œuvredes activités de coopération							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		89.5					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				75%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		75%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	613 702 000	613 702 000	834 147 910	834 147 910	605 220 688	605 220 688	72,56 %	72,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'exécution du programme 303 se caractérise par l'insuffisance des ressources et le fonctionnement masqué. En ce qui concerne l'insuffisance des ressources, l'enveloppe adressée au programme demeure restreinte, cela impacte la réalisation de certaine activité qui sont financé à défaut. Quant à la problématique du fonctionnement masqué, face à une certaine orthodoxie qui faisait la part belle au budget d'investissement, la majorité des activités du programme 303 qui corresponde à des activités de fonctionnement ont été inscrites sous forme d'activités d'investissement. Par conséquent, l'exécution du budget subi des contraintes du fait des procédures dérogatoires prévues par la régle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La production d'un manuel de procédure de coopération (1000) ; - La tenue de 06 réunions de coordination du dialogue de gestion ; - La production des extrants majeurs de la chaine PPBS en préparation de l'exercice 2018 (Revue et actualisation ; RAP ; CDMT ; Chaine de résultat); La production de TDR et la sélection des experts pour la formation du personnel sur certaines thématiques qui portent notamment sur l'appropriation des mécanismes PPP ; la mobilisation des ressources extérieures en situation de programmes économiques ; la sensibilisation sur les différents guichets offerts par l'UE ; et l'appropriation des mécanismes de mobilisation des financements extérieurs.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Des équipes ont été dépêchées auprès des unités de gestion des projets à Finex dans le cadre de la supervision et l'assistance aux missions d'évaluation des partenaires techniques et financiers; - De même que des outils d'évaluation de la performance ont été élaborés et le suivi de la performance du programme assuré.							
Perspectives 2018	Améliorer la pertinence outils de mesures de la performance, il s'agit de s'assurer de l'adéquation entre objectifs opérationnels et indicateurs du programme 303.							

Action 05 DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX

Un modèle d'APPRI camerounais et le TDR sur l'étude des effets et impacts des APPRI signés sur l'économie camerounaise ont été élaborés au cours des sessions du Groupe de Travail dédiées.

OBJECTIF	Favoriser les Investissements Directs Etrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		15.0				0	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	42 500 000	42 500 000	40 568 358	40 568 358	40 568 358	40 568 358	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Il était question pour le Cameroun d'améliorer son climat des affaires pour être plus attractif à l'Investissement Direct Etranger qui permet le transfert des richesses, de savoir-faire, de la technologie, participe à la création d'emplois et génère d'importants revenus fiscaux. A cet effet, les Accords de Promotion et de Protection Réciproques des Investissements ont pour rôle de promouvoir les flux d'investissement en direction du Cameroun et de les protéger contre des risques souverains.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Un modèle d'Accord de Promotion et de Protection Réciproques des Investissements (APPRI) en cours de validation institutionnelle ; - Un APPRI avec le Vietnam examiné et en cours de conclusion ; - Un accord avec l'Inde en cours de négociation ; - Un guide sur les opportunités des financements offerts par les PTFs vulgarisé ; - Un TDR de l'étude de l'impact des APPRI sur l'économie camerounaise réalisé.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Un modèle d'APPRI camerounais et le TDR sur l'étude des effets et impacts des APPRI signés sur l'économie camerounaise ont été élaborés au cours des sessions du Groupe de Travail dédiées.							
Perspectives 2018	- Améliorer le climat des affaires en offrant aux investissements un cadre institutionnel, juridique et sécuritaire favorable ; - l'appropriation des procédures des PTF et la mise à disposition des informations sur les guichets dédiés au financement du secteur privé.							

Action 06 AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.

Les ressources ont été consacrées à la production des rapports de revue de portefeuille, un rapport de situation et perspective sur l'APD et en fin un rapport sur les projets à faible taux de décaissement

OBJECTIF	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs							
Indicateur	Intitulé:		Taux global de décaissement des financements extérieurs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		83.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				38%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		38%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	371 750 000	371 750 000	326 443 740	326 443 740	326 443 740	326 443 740	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La Conférence sur le financement du développement tenu à Addis-Abeba en juillet 2015 a recommandé la mise en place d'un cadre intégré et efficace de financement du développement, en vue de la réalisation des objectifs nationaux de développement ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 à New York. Au cours de ces assises, une emphase a été mise sur la problématique de l'absorption des ressources de l'Aide par les pays bénéficiaires. Il est question pour le Cameroun d'améliorer sa performance en matière de consommation des ressources APD à travers la résolution de la préoccupante question des faibles décaissements des ressources extérieures affectées à l'exécution des projets de développement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- les rapports de revue des portefeuilles de coopération ont été élaborés ; - l'enquête de suivi de la mise en œuvre du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement a été élaborée ; - la participation à la deuxième réunion de haut niveau du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement à Nairobi ; - l'atelier de contextualisation de l'agenda de développement post 2015 au niveau des secteurs du DSCE s'est tenu les 26 et 27 mai 2016 et le Rapport de contextualisation des ODD est disponible ; - e rapport 2014-2015 sur la situation et les perspectives de l'aide au développement est en cours d'élaboration.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources ont été consacrées à la production des rapports de revue de portefeuille, un rapport de situation et perspective sur l'APD et en fin un rapport sur les projets à faible taux de décaissement.							
Perspectives 2018	- Suivre la mise en œuvre des 17 objectifs et 169 cibles adoptés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du monde entier en septembre 2015 ; - Suivie de la mise en œuvre des premières recommandations sur le problème des projets à faible taux de décaissement des financements extérieurs mobilisés (Absorption des SEND).							

Action 07 NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Le suivi de la mise en œuvre de l'Accord signé par le Cameroun incombe au MINEPAT ainsi que les coûts y relatifs.

OBJECTIF	Conclure un APE complet et équilibré avec l'U.E							
Indicateur	Intitulé:		Degré d'ouverture du marché national aux produits d'origine européenne (Pays membre de l'Union Européenne)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				50%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	200 000 000	200 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'APE constitue à la fois un puissant vecteur de développement commercial et de développement économique qui favorise l'insertion du pays dans la mondialisation néo -libérale. Cet Accord, articulé autour d'un volet développement et d'un volet commercial portant à la fois sur le commerce des marchandises et le commerce des services, est mis en œuvre par la partie européenne depuis le 1er janvier 2008. Réciproquement, le Cameroun, à la suite de la ratification dudit Accord le 22 juillet 2014, a également amorcé la mise en œuvre de celui-ci au moyen du démantèlement tarifaire effectif depuis le 03 août 2016 en vertu du décret du Président de la République n°2016/367 du 03 août 2016 susvisé.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Au 12 novembre 2017, la valeur totale des marchandises ayant bénéficié de la préférence UE est évaluée à 50,7 milliards de F CFA, dont 27,1 milliards au bout de la première année de démantèlement tarifaire, 40,6 milliards de F CFA depuis le premier janvier 2017, 36,0 milliards de F CFA au cours des dix premiers mois de 2017, et 23,6 milliards de F CFA depuis le 04 août 2017 ; - La tenue de Quatre réunions du Secrétariat Technique élargie à certaines personnes ressources tenues ; - 16ème réunion du COMINA Cameroun tenu à Douala le 03 Mars 2017. Elle a été précède de la 43ème session du comité régional de coordination de négociation des APE (CRCN-APE Afrique centrale) tenue du 27 février au 02 Mars 2017 à Douala ; - 12 réunions du Secrétariat Technique élargie à certaines personnes ressources tenues au cours de l'année 2017.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le suivi de la mise en œuvre de l'Accord signé par le Cameroun incombe au MINEPAT ainsi que les coûts y relatifs.							
Perspectives 2018	- Capitaliser les opportunités qu'offre ce nouvel environnement, par l'accompagnement et le renforcement des capacités des entreprises du secteur privé aux nouvelles normes en vigueur ; - Envisager une extension de cet accord à l'échelle régionale.							

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Responsable du programme

M. OUM ELOMA Janvier

Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 304 intitulé **« Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire »** vise à rendre disponible l'ensemble des Stratégies Sectorielles et Thématiques, ainsi que les Schémas National et Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire au Cameroun.

Son objectif général est ainsi de renforcer la planification du développement à travers l'élaboration de ces instruments de planification stratégique et spatiale, tant au niveau national, régional que communal.

Il vise également à réaliser des infrastructures d'aménagement du territoire sur l'ensemble des Régions du pays et à accompagner les organismes des producteurs dans leurs activités à travers des appuis.

En outre, le Programme 304 accompagne les organismes sous-tutelles dans le domaine de la planification du développement et l'aménagement du territoire (Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, Missions d'aménagement et de développement etc.).

Pour atteindre cet objectif, le programme 304 est décliné en six (06) actions opérationnelles et une (01) action de coordination.

Tableau : Présentation du programme 304

OBJECTIF	*Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE*	
INDICATEUR	**Intitulé :**	Le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE
	Unité de mesure :	Nombre
	Valeur de référence :	6
	Année de référence	2015
	Valeur cible :	18
	Année cible :	2018

DECLINAISON DU PROGRAMME	**Action 08:** Appui au développement régional et local ; **Action 09:** Renforcement du processus de planification stratégique ; **Action 10:** Prospective et veille stratégique de développement ; **Action 11:** Planification des services sociaux et des ressources humaines de la Nation et suivi des questions de population et du genre ; **Action 12:** Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières ; **Action 13:** Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire ; **Action 14:** Coordination et pilotage du programme.	
DOTATIONS INITIALES	AE : 45 546 664 793	CP : 45 546 664 793
RESPONSABLE DU PROGRAMME	**M. OUM ELOMA Janvier**, Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	

OBJECTIF	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	6.0 2015
	Valeur Cible Année cible:	18.0 2019
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 08: APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL Action 09: COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME Action 10: RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE Action 11: PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT Action 12: PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE Action 13: MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES Action 14: RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 45 416 359 000	CP 45 416 359 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	M. OUM ELOMA Janvier, Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme a été principalement marquée par :

- les lenteurs persistantes dans les procédures de passation des marchés et d'exécution du budget ;
- l'insécurité dans la partie septentrionale du pays ;
- la directive du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de ne plus élaborer les stratégies à périmètre ministériel ;
- la nécessité d'intensifier le processus de décentralisation en accompagnant les Communes en matière de planification ;
- la nécessité de renforcer les capacités des cadres en matière de veille prospective ;
- l'importance de faire avancer la construction des logements pour recaser les populations déplacées du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- l'exécution des instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, relative à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ;
- la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

En ce qui concerne l'élaboration des stratégies sectorielles et thématique, on doit d'emblée relever que la Stratégie de Développement du Secteur Rural a adoptée.

Par ailleurs, plusieurs étapes intermédiaires majeures vers la validation des stratégies sectorielles et thématiques, ainsi que des schémas d'aménagement escomptés ont été franchies.

On peut ainsi noter que la Stratégie thématique de la Gouvernance a été finalisée en 2017, et la Stratégie de Développement des Services Sociaux, ainsi que la Stratégie du Secteur des Infrastructures ont également été réceptionnées. Il ne reste plus que leur adoption de manière formelle.

Quant à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, on peut noter les principales avancées ci-après :

Plan de Zonage du Territoire National : le Rapport sur la situation de l'occupation du territoire a été produit et validé, représentant un niveau d'avancement de 50% ;

Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire : Après la production et l'adoption en 2016 du Rapport de diagnostic territorial, le Rapport de prospective territoriale et le Rapport sur les Principes de Base et les Orientations Fondamentales de l'aménagement du territoire ont été produits et validés, représentant un niveau d'avancement de 70% ;

Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire :

Est et Sud : Après la production et l'adoption en 2016 des Rapports de diagnostic territorial, les Rapports de prospective territorial ont été produits et le processus devant conduire à leur validation a été enclenché ;

Adamaoua, Centre, Extrême-Nord, Littoral, Ouest et Nord-Ouest : les marchés ont été attribués par le MINMAP et le lancement officiel de ceux des Régions de de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et de l'Ouest a été effectué et les rapports d'établissement de ces études ont été produits et validés par les Commissions de Suivi et de Recette Technique Correspondantes ;

Nord et Sud-Ouest : le MINEPAT a obtenu de la Coopération Allemande, la non-objection pour le lancement de la procédure de pré-qualification des bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études. L'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt y relatif a été signé.

Tableau : Performance globale du programme en 2017

Résultat technique obtenu (*au 31 décembre 2017*)	**1**	
Taux de réalisation	44,44%	
Dotation de crédits initiales	AE : 45 546 664 793	CP : 45 546 664 793
Dotation de crédits révisées	AE : 45 274 364 224	CP : 45 274 364 224
(écarts= Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE : 272 300 569	Ecart CP : 272 300 569
Crédits consommés	AE : 44 419 269 968	CP : 44 419 269 968
Taux de consommation des crédits	98,11%	98,11%

Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	La mise en œuvre du programme en 2017 a permis d'enregistrer des avancées significatives vers l'atteinte de l'objectif de rendre disponibles les stratégies de développement et les schémas d'aménagement du territoire. De manière précise on peut noter que : - la Stratégie de Développement du Secteur Rural a adoptée ; - la Stratégie thématique de la Gouvernance a été finalisée ; - la Stratégie de Développement des Services Sociaux et la Stratégie du Secteur des Infrastructures ont été réceptionnées ; - la situation de l'occupation du territoire national du Plan de Zonage a été produit et validé ; - le Rapport de prospective territoriale et le Rapport sur les Principes de Base et les Orientations Fondamentales de l'aménagement du territoire ont été produits et validés dans la cadre du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ; - les Rapports de prospective régionale ont été élaborés dans le cadre des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Est et du Sud ; - l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Adamaoua, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest a démarré.

Perspectives	- Accélérer la validation des Documents de Stratégie sectorielles et thématiques dont l'élaboration est achevée (Stratégie de Développement des Services Sociaux, Stratégie de la Gouvernance, Stratégie du Secteur des Infrastructures) ; - Accélérer l'actualisation de la Stratégie du Secteur Industrie et Services ; - Accélérer l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ; - Assurer une bonne exécution des travaux du 4ème RGPH et exécuter l'opération de dénombrement au cours de l'année 2018 ; - Accélérer la mise en œuvre de la 3ème phase du PNDP officiellement lancée en 2016 à travers notamment la poursuite de l'actualisation des PCD et l'élaboration des PCD pour les Communes d'Arrondissement ; - Poursuivre la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base ; - Créer au moins 10 nouveaux agropoles ; - Poursuivre la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux et du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » ; - Expérimenter le Contrat-Plan Etat/Commune dans la Commune de Lagdo ; - Poursuivre l'implémentation du dispositif de pilotage et de coordination du programme conformément au manuel de pilotage du Budget-Programme ; - Poursuivre les réflexions pour la formulation de la 2ème phase de la Vision 2035 ; - Actualiser les outils d'élaboration du CBMT ; - Poursuivre l'étude sur l'analyse prospective de la structure du capital humain ; - Finaliser les études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ; - Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ; - Intensifier la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**1**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	44,44%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 43 093 214 407	CP 43 093 214 407
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 323 144 593	Ecart CP 2 323 144 593
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 44 419 269 968	CP 44 419 269 968
TAUX DE CONSOMMATION	98,11 %	98,11 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La mise en œuvre du programme en 2017 a permis d'enregistrer des avancées significatives vers l'atteinte de l'objectif de rendre disponibles les stratégies de développement et les schémas d'aménagement du territoire. De manière précise on peut noter que : - la Stratégie de Développement du Secteur Rural a adoptée ; - la Stratégie thématique de la Gouvernance a été finalisée ; - la Stratégie de Développement des Services Sociaux et la Stratégie du Secteur des Infrastructures ont été réceptionnées ; - la situation de l'occupation du territoire national du Plan de Zonage a été produit et validé ; - le Rapport de prospective territoriale et le Rapport sur les Principes de Base et les Orientations Fondamentales de l'aménagement du territoire ont été produits et validés dans la cadre du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ; - les Rapports de prospective régionale ont été élaborés dans le cadre des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Est et du Sud ; - l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Adamaoua, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest a démarré.	
PERSPECTIVES 2018	- Accélérer la validation des Documents de Stratégie sectorielles et thématiques dont l'élaboration est achevée (Stratégie de Développement des Services Sociaux, Stratégie de la Gouvernance, Stratégie du Secteur des Infrastructures) ; - Accélérer l'actualisation de la Stratégie du Secteur Industrie et Services ; - Accélérer l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ; - Assurer une bonne exécution des travaux du 4ème RGPH et exécuter l'opération de dénombrement au cours de l'année 2018 ; - Accélérer la mise en œuvre de la 3ème phase du PNDP officiellement lancée en 2016 à travers notamment la poursuite de l'actualisation des PCD et l'élaboration des PCD pour les Communes d'Arrondissement ; - Poursuivre la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base ; - Créer au moins 10 nouveaux agropoles ; - Poursuivre la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux et du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » ; - Expérimenter le Contrat-Plan Etat/Commune dans la Commune de Lagdo ; - Poursuivre l'implémentation du dispositif de pilotage et de coordination du programme conformément au manuel de pilotage du Budget-Programme ; - Poursuivre les réflexions pour la formulation de la 2ème phase de la Vision 2035 ; - Actualiser les outils d'élaboration du CBMT ; - Poursuivre l'étude sur l'analyse prospective de la structure du capital humain ; - Finaliser les études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ; - Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ; - Intensifier la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Le programme 304 intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire » mis en œuvre au cours l'année 2017 se compose de sept (07) actions, que sont :

Action 08: Appui au développement régional et local ;

Action 09: Renforcement du processus de planification stratégique ;

Action 10: Prospective et veille stratégique de développement ;

Action 11: Planification des services sociaux et des ressources humaines de la Nation et suivi des questions de population et du genre ;

Action 12: Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières ;

Action 13: Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire ;

Action 14: Coordination et pilotage du programme.

Les tableaux ci-dessous présentent la performance détaillée du programme 304 par actions.

Action 08 APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

L'essentiel des ressources destinées à l'exécution de cette action sont orientées pour la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (700 000 000 FCFA) et du Projet Filets Sociaux (1 170 000 000 FCFA), l'appui aux Associations de développement local (300 000 000 FCFA et la mise en œuvre Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (150 000 000 FCFA).

OBJECTIF	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des Collectivites territoriales decentralisées disposant d'un plan communal de developpement arrimé au DSCE et mis en oeuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		97.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100% (09 PCD ont été actualisés, portant le nombre total à 329 sur les 329 attendus)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 478 000 000	13 478 000 000	26 660 067 581	26 660 067 581	13 436 678 581	13 436 678 581	99,69 %	99,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de la mise en œuvre de cette action reste marqué par l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre le processus de décentralisation engagée depuis 2004 et l'intensification des activités de la troisième phase du Programme National de Développement Participatif question à travers cette action de renforcer la planification du développement au niveau communal.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Mise en œuvre du Programme National de Développement Participatif ; • Mise en œuvre du Projets Filets Sociaux ; • Mise en œuvre du Projets Filets Sociaux ; • Mise en œuvre du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (PERIZ-MAÏS-MANIOC) ; • Mise en œuvre du Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ; • Préparation du Contrat-Plan Etat/Commune de Lagdo ; • Appui aux GIC, ONG et Associations.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'essentiel des ressources destinées à l'exécution de cette action sont orientées pour la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (700 000 000 FCFA) et du Projet Filets Sociaux (1 170 000 000 FCFA), l'appui aux Associations de développement local (300 000 000 FCFA et la mise en œuvre Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (150 000 000 FCFA).
Perspectives 2018	• Accélérer la mise en œuvre de la 3ème phase du PNDP officiellement lancée en 2016 à travers notamment la poursuite de l'actualisation des PCD et l'élaboration des PCD pour les Communes d'Arrondissement ; • Poursuivre la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base ; • Créer au moins 10 nouveaux agropoles ; • Poursuivre la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux ; • Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » ; • Finaliser les études techniques des projets en vue de la conclusion du Contrat-Plan Etat expérimental entre l'Etat et la Commune de Lagdo.

Action 09 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

Uniquement destinées au fonctionnement, les ressources de cette action sont destinées à payes les salaires des agents et ont également permis d'acquérir les fournitures et de conduire les missions indispensables pour l'élaboration du plan d'action et les évaluations périodiques de leur mise en œuvre.

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du programme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				90%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 282 205 000	1 282 205 000	1 217 506 606	1 217 506 606	1 326 029 167	1 326 029 167	108,91 %	108,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par la diminution des ressources de fonctionnement pour ce qui concerne particulièrement des structures de services centraux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration du Plan d'Action et de la Feuille de Route 2017 du Programme ; • Evaluations trimestrielles 2017 de la mise en œuvre du Plan d'Action et de la Feuille de Route du Programme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Uniquement destinées au fonctionnement, les ressources de cette action sont destinées à payes les salaires des agents et ont également permis d'acquérir les fournitures et de conduire les missions indispensables pour l'élaboration du plan d'action et les évaluations périodiques de leur mise en œuvre.							
Perspectives 2018	Poursuivre l'implémentation du dispositif de pilotage et de coordination du programme conformément au manuel de pilotage du Budget-Programme.							

Action 10 RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les ressources destinées à la réalisation de cette action ont permis d'engager les premières activités préparatoires à la formulation de la 2ème phase de la Vision 2035, et de poursuivre les activités d'élaboration/actualisation des stratégies sectorielles et thématiques, de conduire les activités traditionnelles d'accompagnement des Départements ministériels pour la revue et l'actualisation des Programmes ministériels, d'évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et thématiques, et d'élaboration du CBMT.
Une part non négligeable des ressources dotées à cette action sont affectées au financement de la mise en œuvre des activités du Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC).

OBJECTIF	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimées aux objectifs du DSCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0				10%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	770 974 000	770 974 000	784 689 440	784 689 440	676 616 440	676 616 440	86,23 %	86,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La planification de la 2ème phase de la Vision 2035 constitue l'élément principal qui a marqué la mise en œuvre de cette action. Il convient par ailleurs de relever la persistance de la difficulté à faire valider certaines stratégies sectorielles déjà élaborées. Il s'agit de la Stratégie de Développement des Services Sociaux et de la Stratégie de la Gouvernance.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• Activité de planification de la 2ème phase de la Vision 2035 ; • Elaboration/actualisation des stratégies sectorielles et thématiques ; • Suivi et évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et thématiques ; • Elaboration du CBMT ; • Revue et actualisation des Programmes ministériels.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources destinées à la réalisation de cette action ont permis d'engager les premières activités préparatoires à la formulation de la 2ème phase de la Vision 2035, et de poursuivre les activités d'élaboration/actualisation des stratégies sectorielles et thématiques, de conduire les activités traditionnelles d'accompagnement des Départements ministériels pour la revue et l'actualisation des Programmes ministériels, d'évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et thématiques, et d'élaboration du CBMT. Une part non négligeable des ressources dotées à cette action sont affectées au financement de la mise en œuvre des activités du Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociales du Cameroun (CAMERCAP-PARC).							

Perspectives 2018	- Poursuivre les activités de formulation de la 2ème phase de la Vision 2035 ; - Accélérer la validation des Documents de Stratégie sectorielles et thématiques dont l'élaboration est achevée (Stratégie de Développement des Services Sociaux, Stratégie de la Gouvernance, Stratégie Sectorielle des Infrastructures) ; - Actualiser les outils d'élaboration du CBMT ; - Actualiser les Programmes ministériels pour le nouveau cycle du Budget-Programme (2019-2021) ; - Actualiser les outils d'élaboration du CBMT.

Action 11 PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT

Des analyses prospectives ont été réalisées à partir du modèle MADIBA. Les rapports de ces analyses ont été exploités pour l'élaboration des modèles sectoriels de planification et le costing des objectifs de développement.

OBJECTIF	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		12.0				8%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		01					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 000 000	101 000 000	78 869 564	78 869 564	78 869 564	78 869 564	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élément principal qui a marqué le contexte de la mise en œuvre de cette action est l'entrée en exploitation du modèle MADIBA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Exploitation du modèle MADIBA ; - Production d'un bulletin de veille prospective ; - Renforcement des capacités du personnel en prospective stratégique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Des analyses prospectives ont été réalisées à partir du modèle MADIBA. Les rapports de ces analyses ont été exploités pour l'élaboration des modèles sectoriels de planification et le costing des objectifs de développement.							
Perspectives 2018	L'intensification de l'exploitation du modèle MADIBA est l'élément principal à inscrire en perspective de cette action, afin d'atteindre les objectifs de production de 10 notes de veille stratégique et de 02 bulletins de prospective économique.							

Action 12 PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE

Les ressources prévues ont permis, entre autres, de poursuivre des activités préparatoires au 3ème RGPH.

OBJECTIF	Developper des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0				10%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 362 874 207	1 362 874 207	1 301 804 624	1 301 804 624	1 334 030 624	1 334 030 624	102,48 %	102,48 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action est marqué par le rythme variable de l'élaboration des différentes stratégies sectorielles et thématiques pour lesquelles il est nécessaire de s'assurer de la prise en compte des questions de populations, de genre et de vulnérabilité sociale. Un autre élément de contexte majeur est la poursuite des travaux en vue de la réalisation du 4ème RGPH.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· Le Document de Stratégie du Secteur Rural a été adopté. Il prend en compte les questions de genre et de population ; · Pour le compte des travaux préparatoires au 4ème RGPH : o Les travaux de cartographie censitaire de terrain ont été achevés en novembre 2017 ; o Les documents techniques pour la réalisation de l'enquête post-censitaire test ont été élaborés ; o Le processus d'acquisition de 33 000 Smart-Phone pour le dénombrement se poursuit après l'accord de gré à gré du MINMAP ; o Le dénombrement pilote a démarré le 13 décembre 2017. · Le Rapport National sur l'Etat de la Population et des brochures relatives aux journées commémoratives internationales ont été produits ; · Cinq Plans Communaux de Développement dans les Régions du Nord et de l'Est ont bénéficié d'un appui à l'intégration des questions de population, de genre, de santé de la reproduction, de culture des droits humains, et de dividende démographique ; Deux modèles, à savoir le modèle démographique et le modèle économique pour la mesure du Dividende Démographique ont été conçus. Un argumentaire et un guide du parlementaire sur le dividende démographique ont été élaborés et validés. Un rapport national sur le profil pays et une feuille de route en matière de dividende démographique a ont été élaborés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources prévues ont permis, entre autres, de poursuivre des activités préparatoires au 3ème RGPH.							
Perspectives 2018	En perspective, il sera notamment question d'assurer une bonne exécution des travaux du 4ème RGPH et d'exécuter l'opération de dénombre au cours de l'année 2018, d'actualiser la Déclaration de Politique Nationale de Population, et de poursuivre la réalisation de l'étude sur l'analyse prospective de la structure du capital humain.							

Action 13 MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES

Les ressources de cette action ont permis de poursuivre les activités relatives à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire que sont le Plan de Zonage du Territoire National, le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et les Schémas d'Aménagement et de Développement Durable des Régions de l'Est et du Sud, des études techniques de mise en valeur de la portion camerounaise du Bassin du Niger, des études techniques de la construction de la digue-route entre Gobo et Kousseri. Ces ressources ont également permis la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire (PULCI, PDRI-CL, PRODEBALT,… etc.).

OBJECTIF	Disposer d'outils stratégiques d'aménagement du territoire.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		13.0				15%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 097 305 793	8 097 305 793	12 734 088 395	12 734 088 395	7 250 857 395	7 250 857 395	89,55 %	89,55 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la nécessité de disposer les outils d'aménagement du territoire définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 20111 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun, et l'urgence de doter les zones frontalières et les zones d'aménagement prioritaires, d'infrastructures économiques et d'équipements sociaux.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	· **Plan de Zonage du Territoire National** : Le rapport sur la situation de l'occupation du territoire national a été produit et validé ; · **Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire** : Les Rapports de diagnostic territorial et de prospective territoriale ont été produits et validés. Le Rapport sur les Principes de base et les Orientations fondamentales a été produit et présenté au cours d'un atelier national ; · **Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire** : Les marchés pour l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral, de l'Ouest et du Nord-Ouest ont été attribués. Les rapports d'établissement pour les Régions de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et de l'Ouest ont été produits et validés ; · Les marchés de la formulation du programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur d'Afrique Centrale, et de l'élaboration de l'Atlas de Développement Physique du Cameroun ont été passés et signés ; · Les Rapports des études d'Avant-Projet Détaillé en vue de la construction de la digue-route et les aménagements connexes entre Gobo et Kousseri ont été produits ; · Les Rapports d'études APS en vue de la protection des berges, la construction des digues de protection et autres aménagements connexes dans la presqu'ile de Bakassi et les localités environnantes ont été produits ; · Les Rapports des études d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'aménagement de la voie de contournement de Lagdo et la construction d'un pont sur la Bénoué avec la réfection de la crête du barrage ont été produits ; · Les études techniques en vue de la construction du pont frontalier entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad) ont été achevées et le processus a démarré pour la réalisation des travaux ; · Les travaux d'aménagement des zones frontalières se sont poursuivis à travers les projets ci-après : (i) les marchés frontaliers de Garoua-Boulaï (Région de l'Est), d'Ekok (Région du Sud-Ouest) et de Fotokol (Région de l'Extrême-Nord) ; (ii) les kits frontaliers d'Olamzé (Région du Sud) et Nwa (Région du Nord-ouest) ; · La mise en œuvre des activités des Programmes et Projets du portefeuille du MINEPAT et relevant du Programme 304 s'est poursuivie. Il s'agit notamment du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord, le Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente, le Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières (Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon), le Programme d'électrification de 16 villages en zone rurale et péri-urbaine dans 10 Communes de la Région de l'Extrême-Nord, le Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone ; L'exécution des Missions d'aménagement s'est poursuivie (MEADEN, MIDIMA, MEAO).
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources de cette action ont permis de poursuivre les activités relatives à l'élaboration des outils d'aménagement du territoire que sont le Plan de Zonage du Territoire National, le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire et les Schémas d'Aménagement et de Développement Durable des Régions de l'Est et du Sud, des études techniques de mise en valeur de la portion camerounaise du Bassin du Niger, des études techniques de la construction de la digue-route entre Gobo et Kousseri. Ces ressources ont également permis la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire (PULCI, PDRI-CL, PRODEBALT,… etc.).
Perspectives 2018	En perspective, il s'agira principalement : - d'accélérer l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ; - de finaliser les études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ; d'intensifier la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire et des activités des Missions d'aménagement.

Action 14 RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'essentiel des ressources de cette action étaient destinées à l'exécution des projets du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique – volet MINEPAT.

OBJECTIF	Aménager les zones d'intervention prioritaire.							
Indicateur	Intitulé:		Taux annuel de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		100.0				85%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 324 000 000	20 324 000 000	316 188 197	316 188 197	20 316 188 197	20 316 188 197	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action reste marquée par l'absence d'un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	• les travaux du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique – volet MINEPAT, pour ce qui concerne les marchés attribués, ont connu un démarrage effectifs ; • la construction des magasins de stockage et de conditionnement des produits agricoles à Kye-ossi et Mvagane (Région du Sud), et à Foumbot et Mbouda (Région de l'Ouest) s'est poursuivie ; • les études des travaux ci-après ont été réalisées : o extension de l'adduction d'eau de Mindif (Région de l'Extrême-Nord) ; o construction et équipement des pools d'engins dans les Région du Centre, du Littoral et du Nord-Ouest ; études de construction de l'adduction d'eau potable de Soulédé Roua (phase 2).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'essentiel des ressources de cette action étaient destinées à l'exécution des projets du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique – volet MINEPAT.							
Perspectives 2018	Concevoir un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire en vue de donner une meilleure lisibilité à cette action.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Cette partie fait ressortir le bilan stratégique, les leçons apprises et les perspectives émanant de la mise en œuvre des programmes.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

En 2017, la mise en œuvre des programmes du ministère a contribué à maintenir et consolider le volume d'activités dans tous les secteurs de l'économie en dépit des environnements international et régional très peu favorables. De plus, l'ensemble des réformes engagées visant à rehausser la rentabilité des dépenses publiques et à stimuler la réactivité du secteur privé permettra non seulement de booster la croissance dans les années à venir, mais également de diversifier notre économie.

Le MINEPAT s'est fortement déployé en 2017 de manière à contribuer significativement à la réalisation d'une croissance économique soutenue et d'un développement équilibré du territoire national.

A travers la mise en œuvre du programme d'appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance, les résultats engrangés sont les suivantes :

- *24 notes bimensuelles pour la période de janvier – décembre 2017 sont disponibles ;*
- *les dix (10) rapports régionaux sur le Développement Economique du Cameroun et un rapport national ont été produits ;*
- *deux rapports sur les perspectives de l'économie camerounaise ont été élaborés ;*
- *deux (02) tableaux de bord de l'économie camerounaise ont été produits ;*
- *un document de politique économique a été élaboré ;*
- *un rapport sur l'état de mise en œuvre des réformes pour le climat des affaires à transmettre à la Banque Mondiale pour le rapport Doing Business 2018 a été produit ;*
- *enquête sur le climat des affaires réalisée ;*
- *deux documents de cadrage macroéconomique ont été élaborés et validés ;*
- *recensement Général des Entreprises réalisé ;*
- *refonte de l'ancien questionnaire de l'EEESI pour prendre en compte les nouvelles normes d'analyse du marché du travail adoptées par la 19eme Conférence Internationale des Statistiques du Travail en 2013 réalisée ;*
- *les travaux de construction de l'immeuble siège de l'INS se sont poursuivis ;*
- *un rapport sur la compétitivité de l'économie a été élaboré ;*
- *l'octroi des appuis directs pour la mise en place des industries de transformation dans le secteur de l'agroalimentaire s'est poursuivi ;*
- *la monographie de la filière pomme de terre a été élaborée ;*
- *46 rapports de diagnostics des entreprises dont 23 sur le diagnostic stratégique globaux et 23 pour le système de management ont été produit ;*

- *09 conventions pour la mise en œuvre des plans de mise à niveau ont été signées;*
- *les travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les Communes de Meiganga, Nkongsamba 2 ème, et Yaoundé 7ème se sont achevés ;*
- *les travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les CTD suivantes : Batcham (62%), Bangou (75%), Okola (seconde phase), Meyomessala et Bertoua (30%) se sont poursuivis ;*
- *les travaux de réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO dans les CTD suivantes : Mbengwi (55%), Nwa, Kumba(45%), Ndobian (65%), Mvengue (15%), Tibati (17%), Yoko (30%) ont démarrés ;*
- *le document intérimaire de la stratégie pour la croissance et l'emploi sur la période 2018-2020 a été élaboré ;*
- *le budget d'Investissement a été évalué ;*
- *les sessions du Comité National de revue de l'exécution du BIP ont été organisées ;*
- *le rapport sur la chaîne des résultats ministériels 2016 a été élaboré ;*
- *le rapport sur la chaîne des résultats des Etablissements Publics Administratifs (EPA) 2016 a été élaboré;*
- *le rapport sur la chaîne des résultats des Projets à financement extérieur 2016 a été élaboré.*

En matière de coopération économique et technique, nos efforts ont conduit à la signature de nombreux accords de financement (prêts et dons) d'un montant d'environ 1968 milliards FCFA pour le financement des projets de développement et d'infrastructures de la CAN 2019. Il s'agit principalement de *:*

- *la signature d'un Accord de financement d'un montant de 190, 94 milliards de FCFA avec la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de remise à niveau des réseaux de transport et reforme (Projet SONATREL) ;*
- *la signature d'un Accord de financement d'un montant de 177, 21 milliards de FCFA avec la Banque Africaine de développement pour la mise en œuvre du programme d'appui au secteur des transports Phase II : Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou, aménagement des routes Grand Zambi-Kribi et Maroua - Bogo-Pouss ;*
- *la signature d'un Accord de financement d'un montant de 118, 08 milliards de FCFA avec la Banque Africaine de développement pour la mise en œuvre du programme d'appui à la compétitivité et à la croissance économique (PACCE) ;*
- *la signature d'un Accord de financement d'un montant de 101, 017 milliards de FCFA avec la Banque INTESA SANPAOLO SPA pour la mise en œuvre du projet de construction de 10 000 logements à Yaoundé et ses environs par PIZZAROTTI ;*
- *la mobilisation complète des financements des infrastructures sportives en prélude des Coupes d'Afrique des Nations de football 2016 et 2019 ;*
- *les décaissements de 172 milliards en 2017 au titre de la Facilité Elargie de Crédit ;*
- *la signature d'un accord de financement d'un montant de 65.6 milliards de FCFA pour un soutien budgétaire (PSB) de l'AFD à la République du Cameroun Accord - d'octroi de crédit*

CCM 1513 01H ;

- *l'opération d'appui aux politiques de développement pour la consolidation Budgétaire et la Croissance Inclusive (appui Budgétaire de la Banque mondiale), pour un montant de 112 milliards de FCFA.*

En matière de planification et d'aménagement du territoire, le bilan est le suivant :

- *la Stratégie de Développement du Secteur Rural a adoptée ;*
- *la Stratégie thématique de la Gouvernance a été finalisée ;*
- *la Stratégie de Développement des Services Sociaux et la Stratégie du Secteur des Infrastructures ont été réceptionnées ;*
- *la situation de l'occupation du territoire national du Plan de Zonage a été produit et validé ;*
- *le rapport de prospective territoriale et le Rapport sur les Principes de Base et les Orientations Fondamentales de l'aménagement du territoire ont été produits et validés dans la cadre du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire ;*
- *les rapports de prospective régionale ont été élaborés dans le cadre des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Est et du Sud ;*
- *l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Adamaoua, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest a démarré.*

3.2. LEÇONS APPRISES

De la mise en œuvre des programmes en 2017, les principaux enseignements sont les suivants :

- l'insuffisante maturation des projets inscrits au Budget d'Investissement Public a été une contrainte importante à leur exécution satisfaisante dans les délais impartis ;
- l'instabilité de la ligne de connexion à l'application PROBMIS dédiée à la gestion de la dépense a plutôt rallongé les délais de traitement des dossiers au cours de ce second triennat de mise en place du budget programme ;
- l'inscription de certaines activités de fonctionnement en investissement a rendu très difficile la mobilisation des ressources lors de leur exécution ;
- les lenteurs observées dans le processus de passation des marchés ont constitué un risque dans l'exécution du BIP. Ce risque avait déjà été identifié comme considération clé pour la mise en œuvre efficiente du DSCE ;
- les indicateurs utilisés n'ont pas toujours permis de renseigner la performance des actions et de certains programmes ;
- l'absence d'un cadre de concertation de suivi de l'exécution du BIP du Chapitre 22 a été une contrainte majeure à la non maîtrise des taux d'exécution physique des activités du BIP des services centraux et déconcentrés ;

- la non constitution du réseau des référents du contrôle de gestion n'a pas toujours permis de mieux suivre la performance des différentes structures des programmes ;
- les erreurs au niveau des structures destinataires ont contribué à rabaisser le taux d'exécution du BIP.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Eu égard aux enseignements tirés, il est envisagé pour les prochaines années :
- la poursuite de l'équipement des services en matériels informatiques et mise en place des réseaux informatiques et internet ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation des locaux des services ;
- le renforcement des capacités du personnel et poursuite de la mise en œuvre du plan triennal de formation du personnel ;
- la poursuite de la construction des réseaux informatiques dans les délégations régionales du MINEPAT ;
- la poursuite le déploiement du contrôle de gestion au sein du département ministériel conformément à la Circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, y relative ;
- l'intensification de la lutte contre la corruption ;
- la rationalisation des allocations financières ;
- la mise en place d'un système d'information sur la performance ;
- le suivi du respect des délais de traitement des dossiers ;
- l'amélioration des conditions de pré-archivage et d'archivage ;
- la mise en place d'un cadre de concertation du suivi de l'exécution du budget du Chapitre 22 ;
- l'allocation des ressources suffisantes pour la formation du personnel ;
- la mise en place de la mutuelle du personnel ;
- l'allocation des ressources suffisantes pour la prise en charge des grandes écoles rattachées au MINEPAT ;
- le déploiement de l'application de Gestion Electronique des Documents (services centraux et déconcentrés) ;
- la conception et la mise en place d'un système intégré de gestion électronique du Courrier (SIGEC) au sein du MINEPAT ;
- la conception et l'élaboration d'un manuel de procédures de gestion du Courrier ;
- la poursuite de la mise à niveau des équipements actifs (routeurs, commutateurs, etc.)
- la mise en place d'une interface de communication entre CS-DRMS et le système DAD;
- la mise en œuvre du schéma directeur informatique du MINEPAT ;
- l'élaboration d'un Avant-projet de Loi sur la Planification Stratégique et la Programmation du Développement Economique et Social du Cameroun et ses projets de textes d'applications subséquents;
- le suivi de l'activité des autres structures du MINEPAT, afin d'améliorer la promotion de l'économie camerounaise pour les investisseurs ;

- le suivi des activités des missions économiques dans les ambassades du Cameroun à l'étranger ;
- la mise en place des comités de suivi des activités des comptables matières et de suivi des contrats de maintenances et de sécurité des édifices ;
- la mise à jour du fichier du parc automobile du MINEPAT ;
- la poursuite des travaux de constructions/réhabilitations et équipements des locaux des services déconcentrés ;
- la poursuite des actions visant à maintenir un niveau élevé de l'exécution du BIP ;
- le renforcement du processus de maturation des projets ;
- le renforcement du processus d'élaboration des CDMT ;
- la poursuite de la structuration des filières porteuses de croissance, ainsi que la modernisation de l'appareil de production ;
- le renforcement de la surveillance économique ;
- la promotion du dialogue secteur Public-secteur Privé ;
- le renforcement du dispositif de suivi de l'exécution du BIP des services centraux, des projets à financements conjoints et des subventions aux Etablissements Publics Administratifs ;
- l'accélération de la validation des Documents de Stratégie sectorielles et thématiques dont l'élaboration est achevée (Stratégie de Développement des Services Sociaux, Stratégie de la Gouvernance, Stratégie du Secteur des Infrastructures) ;
- l'accélération l'actualisation de la Stratégie du Secteur Industrie et Services ;
- l'accélération de l'élaboration des outils d'aménagement du territoire ;
- la réalisation des travaux dénombrement du 4ème RGPH ;
- l'accélération de la mise en œuvre de la 3ème phase du PNDP officiellement lancée en 2016 à travers notamment la poursuite de l'actualisation des PCD et l'élaboration des PCD pour les Communes d'Arrondissement ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base ;
- la création d'au moins 10 nouveaux agropoles ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux et du Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » ;
- l'expérimentation du Contrat-Plan Etat/Commune dans la Commune de Lagdo ;
- la poursuite de l'implémentation du dispositif de pilotage et de coordination du programme conformément au manuel de pilotage du Budget-Programme ;
- la poursuite des réflexions pour la formulation de la 2ème phase de la Vision 2035 ;
- l'actualisation des outils d'élaboration du CBMT ;
- la poursuite de l'étude sur l'analyse prospective de la structure du capital humain ;
- la finalisation des études techniques engagées en vue de la réalisation des infrastructures et autres aménagements ;
- la contribution à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;
- l'intensification de la mise en œuvre des programmes d'aménagement du territoire;

- la maîtrise parfaite des procédures de coopération et des cycles de négociations par les acteurs permettra l'aboutissement rapide de certains projets ;
- la poursuite des mesures favorisant la libre circulation des personnes et des biens dans la Sous-région CEMAC ;
- le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique bilatéral dans son implémentation, mais aussi sa possible extension à toute la région et Sous-région ;
- l'exploration de nouveaux instruments de financement innovant dans le cadre de raréfaction des crédits.